

SLIM OTHMANI, PRÉSIDENT DU THINK TANK CARE AU MIDI LIBRE :
**“C’EST LE MOMENT D’ÉCOUTER
LE MONDE DE L’ENTREPRISE”**

Page 5

**TRIBUNAL DE SIDI
M'HAMED
DÉCÈS
DE M^e LAIFA
OUYAHIA
SUITE
À UN MALAISE**

Page 16

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4026 | Lundi 22 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**COROANVIRUS
EN ALGÉRIE
LES DÉCÈS
EN BAISSSE,
LES
CONTAMINATIONS
EN HAUSSE**

Page 16

DOSSIER LIBYEN

LE RETOUR EN FORCE DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

Page 2



LUTTE ANTITERRORISTE

**UN GROUPE
ARMÉ
POURSUIVI À AÏN DEFLA**

Page 2

PRÉSIDENCE

**TEBBOUNE NOMME
KHELEF CONSEILLER
À L'ÉCONOMIE
ET AUX FINANCES**

Page 2

DOSSIER LIBYEN

Le retour en force de la diplomatie algérienne

La diplomatie algérienne confirme son retour en force dans le dossier libyen. Quelques jours après la visite du président du Parlement de Tobrouk, Aguila Salah, le président du Gouvernement d'entente nationale libyen (GNA), Fayez Al-Sarraj, était en visite à Alger avant-hier. Il a été reçu par le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Dans un communiqué de la Présidence, cette visite est décrite comme entrant dans le cadre *"des efforts intenses consentis par l'Algérie visant la reprise du dialogue entre les frères libyens en vue de trouver une solution politique à la crise libyenne, une solution basée sur le respect de la volonté du peuple frère, et la garantie de son intégrité territoriale et de sa*

souveraineté nationale, loin de toute intervention militaire étrangère". Abondant dans le même sens, une source diplomatique algérienne a déclaré à TSA, que la visite est l'occasion pour l'Algérie de réaffirmer ses positions immuables dans le dossier, *"par-delà les contingences dictées par les évolutions récentes".*

Réaffirmer les positions de l'Algérie

"Il s'agit pour l'Algérie, précise la même source, de réaffirmer avec force son dptyque essentiel sur le fond : cessation urgente de l'effusion de sang et engagement de pourparlers sincères entre les frères libyens à l'abri des interférences et des ingérences extérieures d'où qu'elles viennent". Une chance pour la reprise des pourparlers inter-libyens ? Les analystes y croient fortement au vu de ce ballet diplomatique à Alger, des acteurs directement engagés dans le conflit. Il y a une semaine, le 13 juin, le président du Parlement de Tobrouk, Aguila Salah, s'est déplacé dans la capitale algérienne en représentant du camp du maréchal Khalifa Haftar. Aguila est loin d'être un second couteau dans le camp de l'Est, beaucoup le présentant même comme l'alternative trouvée au maréchal Haftar dont l'image de seigneur de guerre ne semble plus, estime-t-on, accommoder ses parrains (Egypte, Emirats arabes unis, Arabie saoudite et Russie) et son entourage. Aguila et Al-Sarraj ont fait part à Alger de la même disponibilité à œuvrer pour trouver une issue pacifique à la crise. L'Algérie a d'autant plus d'atouts que les autres Etats concernés ou impliqués

dans le conflit, pour enclencher -et peut-être abriter- un dialogue inter-libyen direct, qu'elle a su, depuis le début du conflit, rester à équidistance de tous les protagonistes. Son intérêt pour le dossier ne peut aussi faire l'objet de conjectures ou de soupçons de velléités expansionnistes ou idéologiques, étant largement justifié par sa proximité immédiate avec ce pays avec lequel elle partage plus d'un millier de kilomètres de frontières.

"Aucun intérêt expansionniste ni économique"

Lors de sa dernière entrevue avec des représentants de la presse nationale, le 12 juin, le président Tebboune a expliqué dans des termes très simples que même les grandes nations réalisent que l'Algérie est *"en mesure de contribuer à l'instauration de la paix en Libye, sachant que nous n'avons aucun intérêt expansionniste ni économique, et que notre objectif est de préserver la vie des Libyens et de protéger nos frontières"*. L'Algérie ne peut s'accommoder plus longtemps d'une telle situation à ses frontières, et son économie ne peut supporter indéfiniment le coût de leur sécurisation qu'elle assure unilatéralement depuis la chute de Kadhafi, en 2011. Rien que pour ces raisons, le plan d'Alger a toutes les chances de ne pas connaître le sort de celui dévoilé récemment par le Caire. Si l'initiative de l'Egypte a été largement rejetée, c'est, estiment les observateurs, à cause de son implication flagrante en faveur de l'un des protagonistes, les forces de Haftar, en l'occurrence. Le stratagème

visant à sauver le soldat Haftar était même cousu de fil blanc, puisque intervenant dans une conjoncture marquée par des défaites successives et un recul sur le terrain des forces de l'Est, sous les bombardements des drones turcs, dépêchés par le président Erdogan pour accélérer une solution qui soit conforme aux visées économiques et idéologiques de la Turquie dans ce pays aux immenses richesses, et dans toute la région. Les alliés de Haftar ne désespèrent pas de renverser la vapeur, et passent même aux menaces. Le président égyptien Abdelfatah Al-Sissi a ordonné ce samedi à son armée de l'air de se tenir prête pour exécuter des missions en dehors du pays, évoquant la situation aux frontières avec la Libye. Les Etats pro-Haftar s'appêtent aussi à agir sur le plan diplomatique chacun dans sa sphère d'influence, l'Egypte, par le biais de la Ligue arabe et la France au sein de l'Union européenne et de l'ONU. La prochaine réunion de la Ligue arabe sera sans doute pour l'Egypte une opportunité pour faire condamner l'intervention turque et accessoirement d'engranger du soutien dans son conflit avec l'Ethiopie, à propos du partage des eaux du Nil. L'occasion aussi pour l'Algérie de rappeler ses positions, rester au-dessus de la mêlée et laisser à son plan toutes les chances de ramener la paix en Libye. C'est déjà en bonne voie avec ces visites à Alger des principaux protagonistes que d'aucuns considèrent comme un premier grand pas vers le début de pourparlers directs.

R. R.

LUTTE ANTITERRORISTE

Un groupe armé poursuivi à Aïn Defla

Au moment où nous mettons sous presse, un groupe terroriste armé est poursuivi, dans le cadre d'une embuscade opérée, samedi soir à Aïn Defla, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), ayant entraîné le décès en martyr d'un de ses membres, a indiqué hier, dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Lors d'une embuscade opérée dans la zone de Gaadet Lahdjar, commune de Tarek Ben Ziad, wilaya d'Aïn Defla en 1re Région militaire (RM), un détachement de l'ANP s'est accroché, hier soir 20 juin 2020, avec un groupe terroriste armé, ce qui a causé le décès en martyr du caporal contractuel "Znanda Mostafa", pendant l'accomplissement de son devoir national. A l'issue, les détachements de l'ANP participant à cette opération, toujours en cours, ont pris toutes les mesures sécuritaires nécessaires pour le bouclage et le ratissage

de cette zone, et la poursuite de ces criminels", précise la même source.

"En cette douloureuse circonstance, le Général-major Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'ANP par Intérim, adresse ses sincères condoléances à la famille et aux proches du Chahid, tout en réitérant la détermination et la résolution des Forces de l'ANP à persévérer dans sa lutte contre toute forme de terrorisme et de criminalité organisée, afin de préserver la sécurité et la stabilité à travers tout le territoire du pays", conclut le MDN.

3 bombes de confection artisanale détruites à Boumerdès et Batna

Trois bombes de confection artisanale ont été détruites vendredi, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations de recherche à Boumerdès et Batna, a indiqué avant-hier soir un communiqué du ministère

de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 19 juin 2020, trois (03) bombes de confection artisanale, et ce, suite à des opérations de fouille et de recherche menées à Boumerdès (1re Région militaire) et Batna (5e RM)", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP *"ont intercepté, à Tamanrasset (6ème RM) et Adrar (3e RM), neuf (09) individus et saisi 3 camions, 4 véhicules tout-terrain, 107,5 tonnes de denrées alimentaires, 25.260 litres de carburants, ainsi que 11 groupes électrogènes et 10 marteaux piqueurs servant dans l'orpaillage illégal", tandis qu'un autre détachement combiné de l'ANP "a arrêté, à Saïda (2e RM), quatre (04) individus et saisi 3 véhi-*

cules chargés de 6.526 unités de différentes boissons".

Dans un autre contexte, un détachement de l'ANP *"a appréhendé, en coordination avec les services des Douanes, à Djelfa (1re RM), un (01) narcotraffiquant à bord d'un véhicule touristique chargé de 122 kilogrammes de kif traité",* alors qu'un autre détachement de l'ANP *"a saisi, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, 1.756 comprimés psychotropes à El Oued (4e RM)".*

Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP *"ont déjoué des tentatives de contrebande de 5.170 litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa et El Taf (5e RM)",* tandis que des Garde-côtes *"ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 71 personnes qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Tlemcen, Oran et Jijel".*

R. N.

MDN

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Adrar

Un terroriste, qui avait rallié les groupes terroristes en 2012, s'est rendu samedi aux autorités militaires à Adrar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée Nationale Populaire, un terroriste s'est rendu, le 20 juin 2020, aux autorités militaires à Adrar en 3e Région militaire. Il s'agit du dénommé +Dechli Bekay+ dit +Msalem+, qui avait rallié les groupes terroristes en 2012", note la même source, précisant que ledit terroriste était *"en possession d'un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de quatre (4) chargeurs de munitions".*

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP *"a saisi, à El Oued/4eRM, 21390 comprimés psychotropes, tandis qu'un autre détachement a saisi, à Tindouf/3eRM, deux (2) véhicules tout-terrain et (1.000) litres de carburants destinés à la contrebande".*

Par ailleurs, des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale *"ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 100 individus, à Oran, Aïn Témouchent et Tlemcen/2eRM",* conclut le communiqué.

PRÉSIDENTE

Tebboune nomme Khelef Conseiller à l'économie et aux finances

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé avant-hier samedi, M. Abdelaziz Khelef, Conseiller à l'économie et aux finances à la présidence de la République, a indiqué un communiqué de la Présidence. Khelef a occupé plusieurs postes supérieurs de l'Etat, en qualité d'ancien ministre du Commerce et des Finances, Secrétaire général (SG) à la présidence de la République. Il a également travaillé dans plusieurs Institutions financières internationales.

R. N.

REBOND DES CAS DE COVID-19 EN ALGÉRIE :

“Nous payons l’indiscipline de la population”

L’Algérie enregistre ces derniers jours, une hausse des cas de contaminations au coronavirus Covid-19 qui inquiète les spécialistes de la santé publique, qui pointent du doigt le non-respect par la population, des mesures barrières.



PAR LAKHDARI BRAHIM

“**N**ous sommes en train de payer l’indiscipline de la population”, regrette Mohamed Yazid Kadir, épidémiologiste au CHU de Batna. Le Pr Kadir illustre son propos par les comportements de concitoyens qui passent des journées entières dans des espaces publics sans la moindre mesure de protection comme le port de la bavette ou le respect de la distanciation sociale. L’épidémiologiste fait état de saturation en termes de lits d’hospitalisation au sein des hôpitaux à cause de la hausse des cas confirmés. “À un moment donné, la saturation était à Tlemcen (CHU), maintenant c’est à Sétif, Parnet et Bab El Oued. Les malades sont refusés, par manque de places et de moyens. Le problème c’est que ce sont des malades qui repartent chez eux tout en ayant une PCR positive ou qui ont un scanner qui donne à voir probablement un Covid. Cela veut dire que ces malades sont hyper contaminants”, s’alarme le Pr Kadir. Il estime que les médecins sont “en quelque sorte, absents sur le terrain en matière de sensibilisation”. Selon lui, les

médecins doivent abandonner les discours scientifiques et parler “terre à terre” avec la population. “Nous sommes dans une situation d’infodémie où il y a un tas d’informations qui circulent au sujet de l’épidémie”, signale-t-il. Et d’ajouter : “Notre rôle en tant que professionnels de la santé c’est justement de pouvoir passer un message simple, pas compliqué. Il faut aller vers une information agressive et faire comprendre à la population que le port de la bavette n’est plus une recommandation mais une obligation, que le respect de la distanciation physique est impératif, que le lavage des mains est important, etc. C’est là qu’on peut être effectif”.

“Nous appelons la population jeune à plus de vigilance”

Le Dr Youcef Laib, épidémiologiste membre de la Cellule de crise de suivi de la situation épidémiologique et de l’information sanitaire au ministère de la Santé, en appelle au sens de la responsabilité des jeunes. “Il faudrait que la population jeune prenne conscience du danger que représente cette épidémie. Les jeunes peuvent contaminer les sujets âgés et les per-

sonnes atteintes de maladies chroniques. Ce sont ceux-là qui pâtissent de la situation”, soutient-il. Pour le Dr Laib, cette maladie peut être inaperçue pour certains mais peut s’avérer fatale pour d’autres. “C’est pourquoi, nous appelons la population en particulier les jeunes à plus de vigilance. Et les statistiques sont là pour confirmer le constat que c’est la frange des jeunes entre 25-49 ans qui est la plus touchée en termes de contaminations”, soutient l’épidémiologiste. “Ce sont ces jeunes qui peuvent transmettre la maladie aux personnes vulnérables qui au contraire méritent plus d’attention. Nous avons l’impression que certains concitoyens voient les recommandations du Conseil scientifique Covid-19, comme une limitation de leur liberté, se désolent-il. Or, c’est une question de santé publique”.

“Il faut qu’on le dise clairement : la situation épidémique est préoccupante et va encore l’être si la population ne prend pas en compte les mesures barrières qui sont élémentaires (port du masque, lavage des mains, la distanciation...)”, conclut le Dr Youcef Laib.

L. B.

BEKKAT BERKANI :

“C’est l’indiscipline des citoyens qui est derrière l’apparition de nouveaux clusters ces derniers jours”

PAR RACIM NIDHAL

Le Dr Bekkat Berkani, membre de la Commission de suivi des mesures anti coronavirus, ne va pas par trente six chemins pour pointer du doigt les responsabilités, s’agissant de l’apparition de nouveaux cas positifs de Covid-19.

“Ce sont les citoyens, en ne respectant pas les mesures barrières préconisées par le Comité scientifique, qui sont responsables de la flambée constatée ces derniers jours dans certaines wilayas où le nombre de cas positifs a augmenté considérablement”, a-t-il déclaré hier dans les médias.

“Les derniers chiffres montrent en effet l’apparition de nouveau foyers infectieux, notamment dans les wilayas de Sétif, Biskra et Batna”, indique Bekkat Berkani qui refuse néanmoins d’y voir les symptômes de la fameuse “deuxième vague”,

tant redoutée par les experts. Face à la désinvolture des citoyens, il ne préconise rien moins qu’un durcissement des sanctions contre les contrevenants avec des amendes plus fortes contre ceux qui ne portent pas, dans les espaces publics, la bavette et n’observent pas la distanciation physique. Des rotations plus intenses des services de police et de gendarmerie dans les quartiers, les cités, les villages pour rappeler l’obligation des mesures barrières, propose le président du Conseil de l’Ordre des médecins, qui rappelle que “le virus est local, dès lors que nos frontières sont hermétiquement fermées”.

“25% des clusters sont des regroupements familiaux”

La hausse du nombre de patients Covid-19 admis en réanimation, enregistrée depuis début juin, suscite des inquiétudes chez le

Pr Riad Mahyaoui, qui met en garde contre les regroupements familiaux qui représentent “25% des clusters” de coronavirus en Algérie.

“On a remarqué ces derniers jours une hausse des cas de contaminations et le nombre de décès par jour. Ce qui nous inquiète surtout, ce sont les passages en réanimation. Il y a des malades qui sont sous oxygène en espérant qu’ils passent le cap. Notre peur est que les services de réanimation soient surchargés”, explique le Pr Riad Mahyaoui, membre du Comité scientifique de suivi de l’épidémie de coronavirus.

Le chef de service réanimation insiste sur la nécessité d’éviter les regroupements familiaux qui favorisent la propagation de l’épidémie. “25% des clusters (en Algérie) sont des regroupements familiaux”, illustre Pr Mahyaoui.

R. N.

NON-RESPECT DU PORT DE BAVETTES

L’Etat reprend la main : les verbalisations à la hussarde

Aux grands maux, les grands remèdes ? Après avoir fait preuve d’un certain laxisme quant à une application ferme de l’obligation du port de bavette en lieux publics, conformément au décret exécutif n° 20-70 du 24 mars 2020, les autorités semblent reprendre la main hier. En effet et à travers toute la Capitale, Alger, il était loisible de constater, hier, une “offensive” des forces de police contre les récalcitrants à cette mesure de prévention de haute importance, pour endiguer l’épidémie de coronavirus. Force est d’admettre que la grande majorité des citoyens, dont l’inconscience manifeste n’a d’égal qu’un esprit retors, foule au pied cette disposition fondamentale, fortement recommandée par les autorités sanitaires. Dans les marchés, des foules s’agglutinent à visage découvert, quand dans les meilleurs des cas, ceux qui portent la bavette la maintiennent rabaisée. Pire, et en certains endroits retirés, des pans entiers de commerce du gros mais reconvertis en détaillants, attirant ainsi, des centaines d’acheteurs par jour, voient leurs propriétaires transgresser les premiers les règles de prévention, en s’affichant sans masque. Le fait est d’autant plus navrant que l’épidémie semble avoir amorcé, depuis quelques jours, une remontée inquiétante, laissant clairement augurer d’une éventuelle nouvelle vague de la Covid-19. Sur un autre plan, il ne serait pas alarmiste de souligner la hausse des contaminations, des décès, voire des cas placés en réanimation. Il est à rappeler que le fait de non-port du masque est pénalisé par une sanction de l’ordre de 10.000 DA, et d’une peine d’emprisonnement de un à deux mois, en cas de récidive.

RECRUESCENCE DU CORONAVIRUS

31 espaces commerciaux fermés à Sétif

“Pas moins de 31 espaces commerciaux ont été fermés depuis jeudi à Sétif et à El-Eulma”, ont rapporté hier plusieurs sites d’informations. En effet, la situation sanitaire dans la wilaya de Sétif inquiète de plus en plus les autorités locales. Le nombre de personnes affectées par le coronavirus augmente de jour en jour et le nombre de décès également. Ainsi, le wali de Sétif, Mohamed Belkateb, a convoqué, mercredi dernier, les membres de la commission de sécurité de wilaya élargie pour s’enquérir de la situation sanitaire. Pour faire respecter les mesures mises en place par le gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, notamment le respect des gestes barrière, les services de sécurité de la wilaya de Sétif ont été déployés autour de plusieurs marchés et centres commerciaux, tels que le centre commercial Ifriqia, marchés des 1014-Logements, Aïn Mouss ou le marché aux bestiaux et d’El-Eulma, précise le même média. Face à la recrudescence des cas de contamination par le Covid-19, le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de la situation épidémiologique, le Djamel Fourar, a évoqué, vendredi dernier, la possibilité de réinstaurer le confinement dans certaines wilayas, en raison du non-respect des gestes barrière. Avant-hier samedi, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a évoqué, lors d’une visite de travail dans la wilaya de Boumerdes, la recrudescence du coronavirus en Algérie et dans le reste du monde, tout en affirmant ne pas savoir s’il s’agit d’une deuxième vague.

R. N.

SECTEUR DE LA PÊCHE

Ferroukhi promet de faire passer à 150.000 tonnes la production

À travers la mise sur pied d'une nouvelle stratégie de gestion du secteur de la pêche, il est possible de faire passer, d'ici 2024, la production de poisson, des 100.000 tonnes actuelles à environ 150 à 160.000 tonnes.

PAR RIAD EL HADI

En plus de valoriser les activités existantes, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques table, pour cela, sur l'introduction de nouvelles mesures à l'exemple de l'élargissement des pratiques de pêche dans des zones extraterritoriales, d'un plus grand développement des activités aquacoles, ainsi que la relance des industries de transformation des pro-

ALI HADDAD, OUYAHIA, SELLAL ET D'EX-HAUTS RESPONSABLES DEVANT LE JUGE

Méga-procès au tribunal de Sidi M'hamed

Le procès de l'affaire Ali Haddad s'est ouvert hier au tribunal de Sidi M'hamed (Alger). L'homme d'affaires est poursuivi, ainsi que des membres de sa famille et plusieurs anciens hauts responsables de l'État, pour "blanchiment d'argent, pressions sur des fonctionnaires afin d'obtenir d'indus avantages, corruption de fonctionnaires et financement occulte de campagne électorale". Plusieurs grands projets d'infrastructures publiques sont au centre de cette affaire, dont l'autoroute Boudouaou-Zéralda, la pénétrante de l'aéroport international d'Alger, l'autoroute Est-ouest... Parmi les anciens hauts responsables et fonctionnaires poursuivis dans la même affaire, figurent les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, les anciens ministres Abdelghani Zaâlane, Amar Ghoul, Youcef Yousfi, Boudjemaâ Talai, Amara Benyounès, Mahdjoub Bedda, Mohamed Hattab et Abdeslam Bouchouareb, en fuite. Ali Haddad a été condamné dans une affaire par le même tribunal, à 7 ans de prison en décembre dernier (peine réduite en appel à 4 ans de prison en mars). Ouyahia, Sellal, Yousfi, Bedda et Bouchouareb ont été également condamnés dans la même affaire. C'est en revanche le premier procès pour Amara Benyounès et Amar Ghoul.

NON-RESPECT DU CODE DE LA ROUTE ET DES RÈGLES DE CONFINEMENT Des motocycles mis en fourrière

Les services de police ont procédé entre mars et mai 2020, à la mise en fourrière de 10.258 motocycles pour non-respect du code de la route et des règles de confinement, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). La DGSN a assuré, dans son communiqué, qu'elle ne ménagera aucun effort pour protéger l'ensemble des usagers de la route en intensifiant ses actions de sensibilisation de proximité à travers tous les canaux de communication disponibles, notamment son site internet, ses pages Facebook et Twitter et son espace radio. Appelant les citoyens à respecter les règles préventives régissant la circulation des personnes dans cette conjoncture sanitaire, la DGSN rappelle que ses services restaient mobilisés jour et nuit pour veiller à la stricte application des mesures préventives contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et contribuer aux efforts de protection de la santé publique (APS)

R. N.

duits de la mer. Reçu, hier, à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Sid Ahmed Ferroukhi indique que les efforts entrepris par son ministère visent également à générer 30.000 nouveaux postes d'emploi, en plus des quelque 120.000 occupés présentement dans les activités de pêche et à celles qui lui sont liées.

Pour lui, il s'agit, par ailleurs, d'étudier les moyens propres à combattre "les mauvaises pratiques de pêche", et à mieux gérer et valoriser, "dans une logique de durabilité" les ressources "limitées" de poisson, estimées à environ 166.000 tonnes, sur quelque 300 à 350+.000 tonnes connues.

Pour concrétiser cet ensemble d'objectifs, le ministre signale qu'il y a lieu de concentrer les efforts sur la formation de marins-pêcheurs, la construction navale, celle des équipements, mais aussi de lier des actions de coopération avec des partenaires étrangers installés sur la façade atlantique dotée, dit-il, d'une solide expérience dans le domaine de la pêche hauturière. De l'organisation du secteur de la pêche, il s'agit, affirme-t-il, d'une "refonte", sachant, déclare-t-il, que "ni les producteurs, qui terminent l'année avec tout juste le SNMG, ni les consomma-



teurs ne sont contents de la situation", concernant autant le prix du poisson que sa qualité. D'extrême difficulté des ménages à accéder aux produits de la mer, notamment celui de la sardine, proposée à prix forts, M. Ferroukhi met en avant les "mauvaises pratiques" d'intermédiaires sans scrupule, promettant qu'à ce titre, "beaucoup de

choses pourraient être améliorées, entre juin et octobre", la saison où celle-ci est pêchée en quantité.

Il croit utile s'ajouter que les prix seront "économiques et concurrentiels". C'est l'objectif qu'on s'est donné, tient-il à souligner.

R. E.

AFFAIRE SOVAC

Le verdict sera rendu le 24 juin

PAR RANIA NAILI

Le verdict du procès Sovac Algérie sera rendu le mercredi 24 juin par tribunal de Sidi M'hamed d'Alger, a indiqué la présidente de l'audience consacrée aux plaidoiries des avocats des accusés lors du troisième jour du procès, a rapporté le journal *El Moudjahid*.

Pour rappel, le procès du président du Groupe Sovac pour le montage automobile, Mourad Oulmi s'est ouvert mercredi avec l'audition de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et de l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi, ainsi que de Khider Oulmi, frère du patron de Sovac, dans l'affaire de montage automobile. Le procès s'est poursuivi jeudi, journée durant laquelle le représentant du ministère public près le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a prononcé son réquisitoire contre les mis en cause dans l'affaire du patron du groupe Sovac.

Ainsi, le représentant du ministère public a requis une peine de 15 ans de prison ferme et une amende de 2 millions de dinars contre l'ancien premier ministre, Ahmed Ouyahia. Une peine de 20 ans a été requise contre l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines Abdeslam Bouchouareb (en fuite à l'étranger). Un mandat d'arrêt international a été émis contre Bouchouareb. Une peine de 12 ans de prison ferme et une amende de 2 millions de dinars a été requise contre l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.

Il a requis une peine de 15 ans de prison ferme et une amende de 8 millions de dinars contre le patron de Sovac, Mourad Oulmi. Une peine de 12 ans de prison ferme et une amende de 8 millions de dinars a été requise contre Khider Oulmi (frère de Mourad Oulmi). Le représentant du ministère public a requis une peine de 20 ans de prison ferme et une amende de 8

millions de dinars à l'encontre de l'épouse de Mourad Oulmi. En situation de fuite à l'étranger, un mandat d'arrêt international a été émis à son encontre. Les accusés sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation liés à la corruption dont « transfert à l'étranger de capitaux issus de revenus criminels, corruption, trafic d'influence et pression sur des fonctionnaires publics pour l'obtention d'indus privilèges ». Le vendredi, les employés de Sovac Algérie ont réagi, dans un communiqué, au réquisitoire du tribunal de Sidi M'hamed d'Alger dans le procès de leur patron Mourad Oulmi et veulent faire connaître leur vérité sur le dossier.

Hier (samedi), des travailleurs du groupe Sovac ont observé un sit-in devant le tribunal de Sidi M'hamed pour réclamer la libération de Mourad Oulmi et dénoncer le réquisitoire du représentant du ministère public à son encontre.

R. N.

ACCUSATIONS DE MALTRAITANCE CONTRE L'ACTIVISTE ZAKARIA BOUSSAHA

Le ministère de la Justice réagit

Le ministère de la Justice a démenti avant-hier soir dans un communiqué sur Facebook, les informations rapportées sur les réseaux sociaux faisant état de maltraitance et de violation commises contre le détenu d'opinion Zakaria Boussaha.

Le communiqué du ministère précise en effet que "Le 08 juin 2020, certains médias sociaux ont publié un communiqué pour dénoncer les conditions de l'incarcération du détenu Zakaria Boussaha et ce qui a été décrit comme des violations commises contre lui à la prison d'El Bouni à Annaba dont son exposition à des pressions psychologiques et des pratiques violentes, comme le fait notamment de le priver de contacter sa famille et ce en violation des procédures en vigueur".

Selon la même source, le procureur du Conseil judiciaire

d'Annaba a enquêté sur l'affaire, en coordination avec l'Ordre des avocats d'Annaba, et après avoir entendu le détenu en question (Zakaria Boussaha), sur un rapport du directeur de l'établissement pénitentiaire, dans lequel l'intéressé nie absolument avoir été exposé à tout type de mauvais traitements à l'intérieur de la prison. Concernant la demande de contact avec sa famille, le communiqué précise que l'intéressé n'a soumis aucune demande auprès du service concerné, oralement ou par écrit, car selon la même source Boussaha ne possède pas le numéro de téléphone de sa famille. Le communiqué a souligné enfin que les résultats des enquêtes ont permis de conclure que toutes les allégations à ce sujet sont sans fondement et totalement erronées.

R. N.

SLIM OTHMANI, PRÉSIDENT DU THINK TANK CARE AU MIDI LIBRE:

"C'est le moment d'écouter le monde de l'entreprise"

La crise économique et sanitaire touche le monde entier, et les mesures prises par le gouvernement algérien afin de reprendre l'activité économique. C'est sur ce thème d'actualité, que l'opérateur et président du Think Tank Car, M. Slim Othmani, a bien voulu s'exprimer sur les colonnes du Midi libre en nous accordant cet entretien.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OUAIL MEHIGUENI

Midi Libre : Cette conjoncture risque-t-elle de durer ?

●● **M. Slim Othmani:** Tout d'abord, je ne suis pas du tout expert sur le sujet du Covid-19. Je suis avant tout témoin, observateur, victime comme tous les citoyens du monde entier, et particulièrement les citoyens de mon pays l'Algérie. On observe effectivement un choc brutal sanitaire qui a engendré, de façon inévitable, un choc économique dû au confinement de la population algérienne.

Combien de temps va durer ce choc économique ? De toutes les façons, il y a deux choses à mesurer : l'impact du choc économique sur l'économie, et ensuite l'impact du choc économique sur la reprise de l'économie. Ce sont deux aspects qu'il va falloir observer. Deux aspects différents dans la forme, et différents dans la solution qu'il faudra apporter.

À votre avis, est-ce qu'il y aura un avant et un après pandémie ?

●● Bien sûr qu'il y aura un après, d'ailleurs chaque choc, chaque crise, qu'elle soit économique ou sanitaire, révèle des faiblesses qui, une fois identifiées, seront adressées dans le cas de notre économie. On a vu de façon claire nette et précise les failles de notre économie, toutes ses faiblesses, sa faible diversification en est la parfaite illustration. Son système financier à la traîne, notre arrimage à l'économie mondiale... Il y a plusieurs points qu'il faudra regarder de très près, très rapidement, car le pouvoir d'achat n'attend pas. Le citoyen a besoin que son pouvoir d'achat soit préservé, et c'est aussi le rôle des pouvoirs publics de s'assurer d'abord qu'il y ait de l'emploi, puis de faire en sorte que le citoyen préserve son pouvoir d'achat.

On sait que des décisions relevant de la gestion de plusieurs secteurs sont revenues sans évaluations de l'impact : climats des affaires, hydrocarbures, fiscalité... En tant qu'opérateur, qu'en pensez-vous et quel est l'impact sur ces secteurs ?

●● Le gouvernement algérien, en plus de gérer la crise sanitaire actuelle, gère une crise économique qui remonte à la première crise du pétrole vers fin 2014-début 2015 ; une crise politique aux conséquences économiques qui a débuté certes bien longtemps avant mais dont l'expression s'est révélée en 2019 ; en plus de gérer cette crise économique actuelle. C'est donc une multitude de crises qui sont venues se superposer, multipliant les difficultés et complexifiant le choix des solutions.

Ce que l'on observe réellement, c'est un gouvernement qui essaie de parer cette crise en pre-

nant plusieurs mesures et décisions. Est-ce que tout ceci s'inscrit dans une vision sur du moyen et du long terme ? Je pense que c'est difficile d'être dans une vision moyen et long terme, mais je pense aussi qu'on ne peut pas faire l'économie d'une vision. Ils ont essayé de régler les problèmes, ils essaient toujours de les régler, et c'est très facile de dire que c'est insuffisant car c'est toujours insuffisant, on peut toujours faire mieux, encore faudrait-il qu'on puisse le faire, pas uniquement en terme d'argent mais surtout en terme d'hommes. Avons-nous les hommes qui peuvent porter ? Avons-nous les hommes qui peuvent analyser ? Avons-nous les systèmes d'informations qui nous permettent de décider correctement ? Avons-nous, aussi, la culture du dialogue et de la concertation avec les acteurs ? Tout ceci nous manque, et on observe ainsi des prises de décisions sans consultation des acteurs qui pourraient réellement apporter une valeur ajoutée. Pour ma part, je suis un acteur comme un autre, peut-être que je peux apporter une valeur ajoutée si l'on me pose une question, mais il y a beaucoup d'autres experts algériens très intéressants localement et à l'international. Ces gens là peuvent apporter une valeur ajoutée pas uniquement dans le secteur sanitaire, mais surtout aussi dans le secteur économique. Il y a beaucoup de sujets qui sont aussi différents les uns que les autres et pour lesquels il existe des compétences qui permettraient de faire en sorte que les mesures prises aujourd'hui ne soient pas seulement des mesures conjoncturelles, mais des mesures qui peuvent s'inscrire sur le moyen et long terme.

Dans le cadre de la Loi de finances complémentaire pour l'année 2020, comment décririez-vous, en tant qu'opérateur et en tant que président de Think Tank Care, le dispositif qui concerne l'amélioration du climat des affaires, à savoir, la suppression du 49/51 ?

●● Cette Loi de finances complémentaire n'a pas véritablement adressé l'urgence vis-à-vis des entreprises, bien au contraire, dès le lendemain de la publication on a annoncé aux entreprises de payer de leur poche. Et je pense que ce n'est pas une façon de dire les choses.

Les chefs d'entreprise travaillent pour eux, ils n'ont pas de pays ou d'entreprise de rechange, ils sont biens dans leur pays et veulent que ce dernier avance. Il faudrait des signaux qui montrent que le gouvernement et les pouvoirs publics sont préoccupés par cet élément important de l'Algérie qu'est l'économie et le secteur privé économique algérien. Les gens veulent entrer en négociation avec les pouvoirs publics



parce qu'ils ont envoyé un signal de détresse. L'Etat aurait dû, à ce moment là, appeler au débat, écouter les demandes des chefs d'entreprise. Ces mesures sont non seulement insuffisantes, mais elles ne sont pas le signe d'une réelle préoccupation du gouvernement et des pouvoirs publics, à l'encontre du secteur privé économique algérien. C'est le moment d'écouter le monde de l'entreprise. On veut une Algérie forte, on veut une Algérie qui s'inscrive dans le grand ensemble de l'économie mondiale, on veut participer à l'économie mondiale. Alors pourquoi exclure le secteur privé algérien des solutions qu'il faut apporter ? Comment peut-on aujourd'hui concilier le redressement économique, qui a fait appel à des mesures douloureuses pour la population algérienne, et réussir une transition politique pour un nouveau mode de gouvernance ? Je n'ai pas de grille d'analyse qui me permette de comprendre comment sera le paysage politique algérien, dans les douze prochains mois. Je garde une perception assez positif de ce que nous pouvons faire, mais j'insiste sur le fait qu'on n'arrive pas à s'écouter, à se concerter, à donner du crédit à l'intelligence de l'autre. Au final, il y a une absence d'amour dans notre société, on ne s'aime pas assez entre nous les algériens. Si vous avez une idée qui est bonne, je vais être jaloux et je vais brutalement casser votre idée. Il faut que ça change ! C'est dans la culture. Il faut qu'on s'aime entre nous, il faut qu'on se respecte, il faut qu'on apprenne à respecter les idées de l'autre, et il faut qu'on accepte d'aller vers l'autre et lui dire : "Toi tu sais mieux que moi et peut-être que tu vas m'aider à résoudre le problème". C'est ça qu'on n'arrive pas à faire, et ça doit changer. Je crois en ce changement, et les membres du Think Tank Care et moi-même essayons d'apporter notre pierre à l'édifice, parce qu'un pays ne se construit pas par un pouvoir tout seul, mais plutôt par ses hommes. Ce n'est pas deux trois mots qui suffisent à construire une nation. C'est des gestes, des faits, et des signaux extrêmement forts à l'intention de la population. Des signaux qui vont traduire un mot, très simple : la confiance. Nous ne pouvons pas bâtir, aujourd'hui, notre économie tant que la confiance ne règne pas dans notre société.

O. M.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'ADRAR
Route de Reggane RN N°05 Adrar
Tél: 049 36 22 58 Fax: 049 36 22 59
NIF N° 097601010022454

Appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimal N° : 10/2020

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Adrar lance un Appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimal après l'annulation d'attribution Provisoire pour :

- Réalisation des travaux VRD ASSAINISSEMENT, AEP, AMENAGEMENT EXTERIEUR, ECLAIRAGE PUBLICS, POSTES TRANSFORMATEURS, AIR DE JEUX ET VOIRIES des 110/500 Logements Programme Location-vente à Adrar (2ème Tranche) répartis comme suite:
- LOT N°01: REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET AEP.
- LOT N°02: REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR, ECLAIRAGE PUBLIC ET POSTES TRANSFORMATEURS ET AIR DE JEUX.
- LOT N°03: REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES.

- Les entreprises intéressées par le présent avis sont priées de se présenter au siège de l'office à l'adresse suivante: OPGI d'Adrar, pour retirer le cahier des charges contre paiement de Quatre mille dinars (4.000.00 DA) Représentant les frais de reproductions.
- Les soumissionnaires intéressés doivent satisfaire aux conditions et critères exigés dans le cahier des charges notamment en matière de qualification, moyen humains et matériels.

CONTENU DE L'OFFRE : Les offres des soumissionnaires doivent comporter :

1. Dossier de candidature : ce dossier contient :
 1. Une déclaration de candidature (dûment renseignée portant cachet et signature de l'entreprise)
 2. Déclaration de probité (dûment renseignée portant cachet et signature de l'entreprise)
 3. Statut (en cas de société).
 4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.
 5. Documents justifiant les capacités du soumissionnaire:
2. Copie du certificat de qualification et classification en cours de validité ayant la catégorie Deux (02) ou plus Activité, hydraulique principale ou secondaire pour le lot n°01, ayant la catégorie Deux (02) ou plus Activité, travaux publics principale ou secondaire; bâtiments principale ou secondaire pour le lot n°02, ayant la catégorie Deux (02) ou plus Activité, travaux publics principale ou secondaire pour le lot n°03
3. Bilan financiers exercice 2017-2018-2019.
4. Liste des moyens humains, copie du diplôme pour l'encadrement et attestation d'affiliation CNAS pour l'ensemble des employés.
5. Liste des moyens matériels, copie des cartes grises + assurances pour les matériels roulants valide le jour d'ouverture des plis, factures d'achat ou d'huissier de justice pour les matériels non roulants.
6. Liste des références professionnelles, attestations de bonne exécution réalisées par l'entreprise délivrées et signées par les maîtres d'ouvrages.
7. Offre technique : ce dossier contient :
 - Déclaration à souscrire (dûment renseignée portant cachet et signature de l'entreprise).
 - Tout document permettant l'évaluation de l'offre technique : Un mémoire technique justificatif.
 - Planning et délai d'exécution des travaux signé par l'entreprise.
 - Le cahier de charge portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
8. Offre financière : ce dossier contient :
 - 1- la lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
 - 2- le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée
 - 3- le détail quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée

PRESENTATION DES OFFRES CACHETÉES ET SCELLEES : Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées cachetées, indiquant :

- La dénomination du soumissionnaire

- La référence et l'objet de l'AVIS.

- La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Soumission à ne pas ouvrir

Appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimal N° : 10/2020

Réalisation des travaux VRD ASSAINISSEMENT, AEP, AMENAGEMENT EXTERIEUR, ECLAIRAGE PUBLICS, POSTES TRANSFORMATEURS AIR DE JEUX ET VOIRIE des 110/500 Logements Programme Location-vente à Adrar (2ème Tranche).

A monsieur : le Directeur Général de l'OPGI Adrar

La date limite de dépôt des offres est fixée le 21ème jour, de la date de la première parution du présent avis avant midi 12h 00.

La commission d'ouverture et d'évaluation des offres siégera en séance publique, le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h 00 ; les soumissionnaires sont invités à assister à la séance.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. La durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 4026 - Lundi 22 juin 2020 - Anep 2016 010 064

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BOUIRA

مديرية الأشغال العمومية
ولاية البويرة

Numéro d'identification Fiscale : 408015000010066

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° : 09/DTP/2020

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/DTP/2020 paru dans les deux quotidiens nationaux «المحرر» et « midi libre » en date du 29/04/2020, relatif au projet de : Entretien Routier et Autoroutier (1ère tranche) : remise à niveau des routes nationales.

Lot n°02 : travaux de résorption de point noir sur RN8/RN8E au PK 115+000/PK120+300 au Niveau de Sour Ghoulane.

Lot n°03 : fourniture et pose de 3.5 km de glissière de sécurité métallique sur RN 30 entre Pk 78+500 et pk 85+000

Qu'à l'issue de la reprise de l'évaluation des offres techniques et financières, le résultat se présente comme suit :

lots	Entreprise	NIF	Montant en DA/TTC	Délai d'exécution	Observation
Lot02	SNC GUENDOUZI ET CIE	000510028308465	14.333.669,00	(04) Mois	Moins disant
Lot 03	ESR KOUADRI SETIF	099915004348016	13.328.000.00	(02) Mois	Moins disant

Les soumissionnaires non retenus sont invités auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Bouira dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis pour prendre connaissance des résultats techniques et financiers.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

Midi Libre n° 4026 - Lundi 22 juin 2020 - Anep 2016 010 144

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF N°/ 408016000016049

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE DE LA MISSION DE SUIVI DES TRAVAUX
DE REALISATION DU RESTE A REALISER DU PROJET
CENTRE DE CARDIOLOGIE ET DE CHIRURGIE D'ADJO-PEDIATRIQUE DE 80 LITS A
MAHELMIA /W- ALGER

Conformément aux dispositions du Décret Présidentiel N°15/ 247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale, N° 18/ DSP/ 2020, publié sur les quotidiens Nationaux, le 26/ 05/ 2020, El Djazair el djadida: (en arabe); Midi libre (en français); que la commission d'évaluation des offres a attribué provisoirement le marché au Bureau d'étude SARL DUNE ARCHITECTURE, qualifiée techniquement et présentant une offre financière moins disante,

Bureau d'étude retenu	Délai	Note technique	Montant de l'offre financière après correction,
Sarl Dune Architecture. Nif: 000716097661882, Siège social : parc Miremont, Rue A+-Villa N°15, Chevalley Bouzaréah-Alger	24 mois	35,00 / 60 points	17 574 797,2680 DA / TTC

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger, conformément aux dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel N°15/ 247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités à se rapprocher des services la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de cet avis dans les quotidiens.

Midi Libre n° 4026 - Lundi 22 juin 2020 - Anep 2016 010 170

POUR S'ADAPTER AUX NOUVELLES MUTATIONS MONDIALES

L'Algérie face à la nécessaire transition énergétique

Partout dans le monde, la conjonction de l'instabilité des marchés des énergies fossiles et l'impératif de protection de l'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre imposent une révision des stratégies énergétiques. L'épidémie du coronavirus a montré toute la vulnérabilité de l'économie mondiale face aux chocs externes.



FONDS DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LITTORAL

Nombreuses taxes et amendes pour une réglementation écologique

POUR S'ADAPTER AUX NOUVELLES MUTATIONS MONDIALES

L'Algérie face à la nécessaire transition énergétique

Partout dans le monde, la conjonction de l'instabilité des marchés des énergies fossiles et l'impératif de protection de l'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre imposent une révision des stratégies énergétiques. L'épidémie du coronavirus a montré toute la vulnérabilité de l'économie mondiale face aux chocs externes.

PAR Dr *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Si l'on ne prend pas garde, l'impact du réchauffement climatique sera mille fois plus intense que l'actuelle épidémie avec des couts croissants, imposent aux entreprises d'inventir dans les créneaux d'avenir à forte valeur ajoutée d'où l'importance de la recherche scientifique qui avec la bonne souvenance fondée sur le dialogue, l'équité et la décentralisation pour rapprocher l'Etat du citoyen sont les déterminants fondamentaux du développement du XXIème siècle. Pour l'Algérie, sortir de l'hégémonie des hydrocarbures, c'est autrement dit un défi à lever car il est incontestable que les recettes futures sont aujourd'hui incertaines à cause de la crise pétrolière dont on ne connaît pas l'issue. Voilà donc pourquoi, l'énergie étant au cour de la sécurité des Nations, il va falloir en urgence d'une part revoir le mode actuel de consommation énergétique et d'autre part exploiter toutes les formes d'énergie et en particulier miser en plus de la valorisation des hydrocarbures traditionnelles qui resteront encore pour plus de 10 ans l'énergie essentielle, il ne faut pas être utopique, sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'hydrogène qui demeurent une alternative incontournable.

1-Le Monde connaîtra une importante mutation énergétique 2020/2030

Le poids des fossiles (charbon, gaz et pétrole reste écrasant (78,3 %), tandis que le nucléaire ne joue qu'un rôle marginal à l'échelle mondiale (2,5 %). La part des renouvelables est en croissance dans la production d'électricité (23,7 % fin 2015 contre 22,8 % fin 2014), mais elle reste mineure dans les transports et les installations de chauffage et de refroidissement. Cette forte proportion pour les énergies fossiles est due au déséquilibre entre les subventions accordées par les Etats aux énergies fossiles et celles allouées aux renouvelables : 490 milliards de dollars pour les premières en 2015, contre 135 milliards, soit près de quatre fois moins, pour les secondes. Ces freins n'empêchent pas le secteur de totaliser désormais 8,1 millions d'emplois directs et indirects de par le monde (+5 % en un an), dont 2,8 millions dans la branche photovoltaïque : 59 Gigawatts en 2005, 198 en 2010, 279 en 2011, 283 en 2012, 318 en 2013, 370 en 2014 et 433 en 2015 dont le solaire 227 Gigawatts contre 73 en 2005. L'investissement en milliards de dollars est passé de 73 en 2005, 239 en 2010, 279 en 2011, 257 en 2012, 234 en 2013, 273 en 2014 et 286 en 2015. Sous réserve d'investissements à long terme, du fait qu'actuellement, ce sont les coûts de développement des technologies et des investissements dans les équipements de production (turbines

éoliennes, modules solaires, chaudières biomasse, etc.) qui pèsent sur le coût des énergies renouvelables, l'avenir, les énergies renouvelables deviendront des énergies moins chères et aux prix stables. Concernant la baisse des coûts, l'AIE constate que le prix des systèmes photovoltaïques a été divisé par en cinq ans (entre 2008 et 2012). De son côté, le prix du kWh éolien terrestre a baissé de 40 % en dix ans (entre 2002-2003 et 2012-2013). Selon l'Agence Irena cette énergie serait aujourd'hui compétitive par rapport aux énergies fossiles actuellement employées, que ce soit dans le cas d'importantes centrales ou de micro-réseaux isolés (ainsi que de systèmes domestiques). Selon l'Irena, les coûts d'investissement de grandes centrales photovoltaïques en Afrique ont diminué de 61% depuis 2012. Ils atteindraient actuellement près de 1,3 million de dollars par MW installé (la moyenne mondiale pour le photovoltaïque avoisine 1,8 million de \$/MW selon l'Irena). Le président de l'Agence Adnan Z. Amin envisage encore une baisse possible de 59% de ces coûts durant la décennie à venir. Ainsi, les énergies renouvelables disposent d'atouts essentiels pour prendre une place importante dans les bouquets énergétiques des pays, de rapprocher les sites de production des centres de consommation, de réduire la dépendance de ces pays aux énergies fossiles, contribuer à la sécurité d'approvisionnement et à l'indépendance énergétique, permettent une maîtrise à long terme des prix de l'énergie, constituer les vecteurs les plus adaptés de développement de la production d'énergie décentralisée, offrir un potentiel considérable de développement industriel et de nouvelle croissance et contribuer à limiter les impacts de la production d'énergie sur l'environnement : diminution des émissions de gaz à effet de serre, réduction des effets sur l'air, l'eau et les sols, absence de production de déchets, les installations de production d'énergies renouvelables affectent très peu l'environnement, la biodiversité et le climat. A l'échelle mondiale, les énergies vertes ont connu en 2015 une progression sans précédent. Selon le rapport sur le statut mondial des énergies renouvelables 2016, publié, par le réseau international REN21, qui présente l'état des lieux le plus complet de ce secteur, fin 2015, la capacité d'énergie renouvelable installée dans le monde atteignait 1 849 gigawatts (GW), en hausse de 8,7 % sur un an. Cet essor a été principalement porté par l'éolien (433 GW, +17 %) et le solaire photovoltaïque (227 GW, +28 %), ces deux filières assurant à elles seules les trois quarts de la croissance globale. Les investissements annuels mondiaux dans les énergies renouvelables hors grande hydro-électricité sont passés de 40 milliards de dollars US en 2004, 146 en

2007, 168 en 2009, 227 en 2010, 279 en 2011, 244 milliards de dollars en 2012 et 286 milliards de dollars en 2015. Alors que selon le cabinet de conseil spécialisé norvégien Rystad Energy, les investissements mondiaux dans le pétrole et le gaz sont tombés en 2016 à 522 milliards de dollars après une baisse de 22% à 595 milliards en 2015. Ce dernier montant est plus de deux fois supérieure aux dépenses consacrées aux nouvelles installations utilisant le charbon et le gaz (130 milliards de dollars). Selon le rapport de Bloomberg New Energy Finance (BNEF), il s'agira d'investir pur couvrir la demande mondiale en énergie environ 2100 milliards de \$ d'ici à 2040 pour les énergies fossiles, à mettre face aux 7.800 milliards investis en renouvelables. Il est sans doute intéressant de noter qu'avec 3.400 milliards pour le solaire et 3100 milliards pour l'éolien, ces deux énergies renouvelables semblent être clairement celles qui se taillent la part belle car de nature à produire durablement de l'électricité à des niveaux de coûts inférieurs à ceux des centrales à énergie fossiles. La Chine connaît une croissance rapide de l'énergie solaire et se place depuis 2015 au premier rang du marché mondial du solaire photovoltaïque (avant l'Allemagne). Elle fait d'ailleurs état d'une politique éminemment volontariste qui lui permettrait d'afficher dans les 25 ans à venir les plus fortes baisses d'émissions de CO2. Ainsi, à elle seule, la Chine compte déjà pour 40 % dans les nouveaux TWh fournis par les énergies renouvelables. La Chine a engagé 103 milliards de dollars, soit 36 % du total mondial, ce qui représente une hausse de 17 % de son effort annuel. Les investissements ont également fortement augmenté au Chili, en Inde, au Mexique, en Afrique du Sud, au Pakistan et au Maroc. Selon l'Agence Internationale de l'Energie, la production d'électricité d'origine renouvelable augmentera de 40 % entre horizon /2020. Les énergies renouvelables fourniront alors un quart de l'électricité mondiale. Mais, pour assurer une transition énergétique pérenne il faut d'importants investissements leur adaptation, dans les réseaux électriques afin d'absorber, de redistribuer une plus grande proportion de courant produit par les énergies renouvelables pour le stockage d'énergie et gérer la demande d'unités de production d'électricité flexibles sur l'importance de décentraliser la production d'énergie afin de les rapprocher des "points de communication. Il semble bien que l'on devrait assister à une importante mutation énergétique reposant sur un Mix, les compagnies investissant d'ores et déjà dans des énergies alternatives.). Selon le rapport de Bloomberg New Energy, il est prévu un renversement des consommations énergétiques en 2025: une chute de la demande en énergies fossiles et une nette augmentation de la demande en énergies alternatives. Cette tendance doit être analysée en tenant compte du développement exponentiel des technologies (télécommunications, Internet, multimédia...) de plus en plus électro-dépendantes, tant dans le cas de nos économies développées, que dans le cas de la consommation à venir pour permettre l'accès à l'énergie de 1.3 milliards de personnes dans le monde vivant encore sans éclairage, télécommunications, etc. Pour l'Afrique, l'irradiation solaire moyenne des pays africains est, selon l'Irena (Agence internationale des éner-



gies renouvelables), comprise entre 1 750 kWh/m2/an et 2 500 kWh/m2, soit près du double de celle de l'Allemagne (1 150 kWh/m2) qui dispose d'un parc photovoltaïque installé de l'ordre de 40 GW (soit une capacité photovoltaïque 20 fois plus importante que celle de l'Afrique). Le facteur de charge des installations photovoltaïques serait ainsi bien supérieur en Afrique que dans les pays européens. A fin 2015, l'Afrique disposait de 2 100 MW d'installations solaires photovoltaïques installées, 65% de cette capacité étant concentrée en Afrique du Sud. Lors des deux dernières années, le continent a plus que quadruplé la puissance installée de son parc photovoltaïque mais ce dernier reste encore modeste au regard du très grand potentiel africain car près de 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité. L'Irena met en exergue le fait que l'énergie photovoltaïque présente pour l'Afrique une solution décentralisée et "modulaire pour électrifier rapidement des régions non connectées à des réseaux électriques. Selon des experts, il est vrai que les besoins énergétiques des africains se limitent à quelques KWh par habitant et par an, l'usage étant principalement l'éclairage électrique. Il n'y a pas de réseaux électriques en Afrique. Il n'y a pas d'économie d'échelle possible. Les africains payent 2 fois plus chère l'électricité que les européens. Par ailleurs, le développement industriel exige de grandes puissances et surtout de la chaleur. Certes le photovoltaïque est certes plus adapté pour des petites installations hors réseaux, mais une production industrielle nécessiterait de la combiner avec le thermique.

2-Les six axes directeurs de la transition énergétique en Algérie qui conditionne la sécurité nationale

La transition énergétique est un choix stratégique politique, militaire, et économique pour assurer la sécurité énergétique du pays qui se fera progressivement, car il est incontestable que les gisements fossilifères du pays commencent à se tarir alors que la consommation énergétique nationale est en croissance importante et va continuer de l'être. En effet, l'Algérie à travers des subventions généralisées et mal ciblées est l'un des modèles les plus énergivores en Afrique et en Méditerranée, avec un taux de croissance qui a atteint ou même dépassé les 14% par an pour l'électricité. Les prévisions de la CREG annoncent des besoins internes entre 42 (minimum) et 55 (maxi-

mum) milliards de m3 de gaz naturel en 2019, alors que Sonelgaz prévoit, quant à elle, 75 milliards de m3 en 2030. Selon le bilan énergétique, publié par le secteur, la répartition de la consommation d'énergie primaire est la suivante: production totale : 155 millions TEP, dont 63% exportés et 37% consommés sur le marché intérieur (y compris pour la génération électrique). Quant à la consommation des ménages et autres, elle aurait atteint 16,5%, la consommation des transports 13% et la consommation de l'industrie & BTP 7,5%. En Algérie, il existe un véritable paradoxe : la consommation résidentielle (riches et pauvres payent le même tarif, idem pour les carburants et l'eau) représente 60% contre 30% en Europe et la consommation du secteur industriel 10% contre 45% en Europe montrant le dépérissement du tissu industriel, environ 6% du produit intérieur brut en 2017 selon l'ONS. Aussi, des actions coordonnées doivent être mises en place dans le cadre d'une vision stratégique de développement tenant compte des nouvelles mutations mondiales. D'où l'importance dès maintenant de prévoir d'autres sources d'énergie et d'imaginer un nouveau modèle de consommation énergétique

-Premier axe, améliorer l'efficacité énergétique par une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur (environ un dixième du prix) occasionnant un gaspillage des ressources qui sont gelées transitoirement pour des raisons sociales, dossier que j'ai dirigé avec le bureau d'études américain Ernest Young et avec les cadres du Ministère de l'Energie et de Sonatrach que j'ai présenté personnellement à la commission économique de l'APN en 2008, renvoyant à une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur environ un dixième du prix international occasionnant un gaspille des ressources qui sont gelées transitoirement pour des raisons sociales. C'est la plus grande réserve pour l'Algérie, ce qui implique une révision des politiques de l'habitat, du transport et une sensibilisation de la population. L'on doit durant une période transitoire ne pas pénaliser les couches les plus défavorisées. A cet effet, une réflexion doit être engagée pour la création d'une chambre nationale de compensation, que toute subvention devra avoir l'aval du parlement pour plus de transparence. Une chambre devant réaliser un système de péréquation, tant interrégionale que socioprofessionnelle, segmentant les activités afin d'encourager les secteurs

structurants et tenant compte du revenu par couches sociales, impliquant une nouvelle politique salariale.

-Le deuxième axe, ne devant pas être utopique, continuer à investir dans l'amont supposant pour attirer les investisseurs étrangers, étant dans un système concurrentiel mondial, une révision de la loi des hydrocarbures de 2013, inadapté à la conjoncture actuelle, notamment on volet fiscal, pour de nouvelles découvertes. Mais pour la rentabilité de ces gisements tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût, pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables

-Le troisième axe, développer les énergies renouvelables combinant le thermique et le photovoltaïque avec pour objectif d'ici 2030, produire, 30 à 40% de ses besoins en électricité à partir des énergies renouvelables où selon des études de l'Université des Sciences et Technologies d'Alger (USTHB), le potentiel photovoltaïque de l'Algérie est estimé à près de 2,6 millions de térawattheures (TW/h) par an, soit 107 fois la consommation mondiale d'électricité et en énergie éolienne, l'Algérie bénéficie aussi d'un potentiel énergétique important, estimé à près de 12 000 térawatts/heure (TWh) par an. Cette même étude estime qu'avec un taux moyen de consommation de 260 m3 /MWh, le potentiel algérien en énergies renouvelables serait équivalent à une réserve annuellement renouvelable de gaz naturel de l'ordre de 700 000 Milliards de m3. Avec plus de 3 000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire, ou presque. Le soleil tout seul ne suffit pas. Il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique. Aussi le défi algérien est-il d'avoir le budget et les technologies nécessaires pour, d'abord, financer la fabrication de panneaux solaires et, ensuite, subventionner, de moins en partie, leur installation à grande échelle. Car les panneaux solaires ne sont pas disponibles sur le marché, et quand bien même ils le seraient, il est quasi impossible pour un particulier d'assumer les charges d'une installation solaire. Le retard dans l'exploitation de l'énergie solaire est indéniabre Adopté en février 2011 par le Conseil des ministres, le programme national des énergies renouvelables algérien prévoit une introduction progressive des sources alternatives, notamment le solaire avec ses deux

branches (thermique et photovoltaïque), dans la production d'électricité sur les 20 prochaines années Dans cette perspective, la production d'électricité à partir des différentes sources d'énergies renouvelables dont l'Algérie compte développer serait de 22.000 mégawatts à l'horizon 2030, soit 40% de la production globale d'électricité. Sur les 22.000 MW programmés pour les deux prochaines décennies, l'Algérie ambitionne d'exporter 10.000 MW, alors que les 12.000 MW restants seraient destinés pour couvrir la demande nationale. Une fois réalisé, ce programme permettra d'économiser près de 600 milliards de mètres cubes de gaz sur une période de 25 années. L'Algérie a réceptionné en juillet 2011 la première centrale électrique hybride. D'une capacité globale de 150 MW, dont 30 MW provenant du solaire, cette centrale, a ainsi ouvert le chapitre des projets en cours ou en maturation pour le passage de l'Algérie à des sources d'énergies alternatives. Au moins, six centrales du même principe, mais dont la part du solaire serait de plus en plus importante, sont programmées juste pour les neuf prochaines années, ce qui permettra de lever progressivement la contribution des énergies renouvelables dans la satisfaction des besoins internes en électricité. Outre une nouvelle politique des prix, Sonatrach ne pouvant assurer à elle seule cet important investissement, (environ 100 milliards de dollars entre 2018/2030), il y a lieu de mettre en place une industrie nationale dans le cadre d'un partenariat public-privé national/international, supposant d'importantes compétences. Celle-ci doit comprendre tous les éléments de la chaîne de valeur renouvelable, dont l'ingénierie, l'équipement et la construction afin d'accroître le rythme de mise en œuvre, des études sur la connexion de ces sites aux réseaux électriques.

-Le quatrième axe, l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une demande d'électricité galopante, où selon le 19 mai 2013 du ministre de l'Energie et des Mines, l'Institut de génie nucléaire, créé récemment, devant former les ingénieurs et les techniciens en partenariat, qui seront chargés de faire fonctionner cette centrale. Les réserves prouvées de l'Algérie en uranium avoisinent les 29 000 tonnes, de quoi faire fonctionner deux centrales nucléaires d'une capacité de 1000 Mégawatts chacune pour une durée de 60 ans, selon les données du Ministère de l'Energie. La ressource humaine étant la clef à l'instar de la production de toutes les formes d'énergie et afin d'éviter cet exode de cerveaux massif que connaît l'Algérie

-Le cinquième axe, est l'option du pétrole/gaz de schiste horizon 2025 (3ème réservoir mondial selon des études internationales) introduite dans la nouvelle loi des hydrocarbures de 2013, dossier que j'ai l'honneur de diriger pour le compte du gouvernement et remis en janvier 2015. En Algérie, devant éviter des positions tranchées pour ou contre, l'adhésion des populations locales par un dialogue productif est nécessaire car on ne saurait minimiser les risques de pollution des nappes phréatiques au Sud du pays. L'Algérie étant un pays semi-aride, le problème de l'eau étant un enjeu stratégique au niveau méditerranéen et

africain, doit être opéré un arbitrage pour la consommation d'eau douce des populations et celle utilisée pour cette production. Selon l'étude réalisée sous ma direction, les nouvelles techniques peu consommatrices d'eau et évitant l'injection de produits chimiques dans les puits devraient être mises au point opérationnelle horizon 2025 car actuellement avec la fracturation hydraulique classique il faudrait environ un milliard de mètres cubes gazeux environ 1 million de mètres cubes d'eau douce, devant tenir compte de la durée courte vie des puits (cinq ans maximum) et devant perforer des centaines pour avoir un milliard de mètres cubes gazeux

-Le sixième axe, rentrant dans le cadre des résolutions de la COPE21 et de la COP22 est l'action climatique qui ne peut être conçue dans le cadre d'une Nation, impliquera une large concertation avec notamment les pays du Maghreb et de l'Afrique. D'une manière générale, pour le Maghreb dont l'Algérie, les ressources hydriques sont vulnérables aux variations climatiques. L'eau et sa gestion sont des problèmes conditionnant son avenir, le volume maximal d'eau mobilisable étant déficitaire d'ici à 2020 selon Femise (réseau euro-méditerranéen sur la région MENA. Dans la région du Maghreb, les effets négatifs toucheront la production de légumes dont les rendements diminueraient de 10 à 30 % et une baisse du blé à près de 40%. Ainsi, le changement climatique pourrait entraîner une véritable crise migratoire, l'or bleu, enjeu du XXIème siècle qui non résolu pouvant provoquer des guerres planétaires. Les conclusions du rapport du GIEC publié en janvier 2015 et du rapport de Rachel Kyte, vice-présidente de la Banque mondiale chargée du développement durable, montre une intensification de plus en plus visible partout dans le monde d'événements climatiques extrêmes (sécheresses, canicules, pluies diluviennes, inondations, ouragans, typhons...), lourdes pertes humaines (2 millions et demi de personnes sur les 30 dernières années), multiplication du nombre de réfugiés climatiques (plus de 20 millions selon le Conseil norvégien pour les réfugiés) et des coûts financiers liés à ces catastrophes naturelles en forte augmentation (200 milliards par an au cours de la dernière décennie, soit 4 fois plus que dans les années 1980

3-Transition énergétique, contrat social et nouveau modèle de consommation

La transition pouvant être définie comme le passage d'une civilisation humaine construite sur une énergie essentiellement fossile, polluante, abondante, et peu chère, à une civilisation où l'énergie est renouvelable, rare, chère, et moins polluante ayant pour objectif le remplacement à terme des énergies de stock (pétrole, charbon, gaz, uranium) par les énergies de flux (éolien, solaire). La transition énergétique renvoie à d'autres sujets que techniques, posant la problématique sociétale. Il ne suffit pas de faire une loi car le déterminant c'est le socle social Cela pose la problématique d'un nouveau modèle de croissance : tous les secteurs économiques, tous les ménages sont concernés : transport, BTPH ; industries, agriculture. Les choix techniques d'aujourd'hui engagent la société sur le

long terme. Dès lors la transition énergétique suppose un consensus social car la question fondamentale est la suivante : cette transition énergétique, combien ça coûte, combien ça rapporte et qui en seront les bénéficiaires. Pour une transition énergétique cohérente de renforcer les interconnexions des réseaux et l'optimisation de leur gestion (smart grids) pour contribuer à l'efficacité énergétique, au développement industriel, aller vers un nouveau modèle de croissance, afin de favoriser l'émergence d'une industrie de l'énergie, au service de l'intégration économique, les avantages octroyés par l'Etat devant être fonction de ce taux. Les décisions dans le domaine de l'énergie engagent le long terme et la sécurité du pays au regard des priorités définies sur le plan politique (indépendance nationale, réduction des coûts, réduction des émissions de carbone, création d'emplois). Chaque décision majeure devra être préalablement analysée par le conseil national de l'Energie, présidé par le président de la République, après un large débat national. Comme je l'ai préconisé il y a cinq ans à Bruxelles à l'invitation du Parlement européen, le co-développement et le co-partenariat avec des partenaires étrangers peuvent être le champ de mise en œuvre de toutes les idées innovantes, l'avenir étant au sein des espaces euro-méditerranéens et africains. L'Afrique avec 25% de la population mondiale horizon 2040, des ressources tant matérielles qu'humaines considérables, sous réserve de sous régionalisations homogènes et d'une meilleure gouvernance, sera la locomotive de l'économie mondiale horizon 2030/2040. Pour le cas Algérie, la sécurité nationale étant posée, en ce mois de juin 2020 ne connaît pas encore de crise financière, mais une crise de gouvernance. Le risque sans correction de l'actuelle politique économique et notamment d'insécurité nationale dont le résultat est mitigé ces dernières années contrairement à certains discours démentis par le terrain est d'aller droit vers le FMI à l'horizon 2022 ou cohabiteront crise financière et crise de gouvernance. Le défi principal donc de l'Algérie entre 2019-2030 sera la maîtrise du temps et de mettre en œuvre concrètement la transition énergétique. Car ce n'est pas parce qu'il n'y avait plus de charbon que l'on est passé aux hydrocarbures. Cela est dû aux nouveaux procédés technologiques qui produisent à grande échelle et qui ont permis de réduire les coûts, ce que les économistes appellent les économies d'échelle influant d'ailleurs sur la recomposition du pouvoir économique mondial et sur les gouvernances locales et mondiales. D'où l'importance d'un large débat national sur le futur modèle de consommation énergétique et de lever toutes les contraintes bureaucratiques d'environnement qui freinent l'expansion de l'entreprise publique ou privée créatrice de valeur ajoutée et son fondement l'économie de la connaissance. Comme au niveau international, cela implique le renouveau dans les négociations internationales, d'imaginer de nouveaux instruments économiques et juridiques pour l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation et la conservation de la biodiversité.

A.M.

FONDS DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LITTORAL

Nombreuses taxes et amendes pour une réglementation écologique

Il est impérieux et urgent de concocter une stratégie efficace pour la protection de l'environnement et du littoral algérien qui nécessitent des efforts colossaux pour les dépolluer d'une manière durable.

Plusieurs taxes, amendes et indemnités ont été institués pour alimenter le Fonds national de l'environnement et du littoral en vertu d'un décret exécutif publié dans le dernier journal officiel n 35.

Le nouveau décret, abrogeant les dispositions du décret exécutif de 2018 fixant les modalités de fonctionnement du Fonds, vient en application des dispositions de l'article 128 de la loi de finances pour 2020, prévoyant des taxes sur les activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement, des taxes spécifiques, ainsi que des amendes perçues au titre des infractions à la législation relative à la protection de l'environnement.

Le Fonds sera alimenté également par des dons et legs nationaux et internationaux, des indemnités au titre des dépenses pour la lutte contre les pollutions accidentelles occasionnées par des déversements de substances chimiques dangereuses dans la mer, dans le domaine public hydraulique et des nappes souterraines, le sol et dans l'atmosphère, les dotations éventuelles du budget de l'Etat et toutes autres contributions ou ressources.

Quant aux dépenses du Fonds, elles concernent notamment le financement des actions de surveillance et de contrôle de l'environnement, des actions d'inspection, d'acquisition, de rénovation et de réhabilitation des équipements et celles relatives aux interventions d'urgence en cas de pollution marine accidentelle.

Le Fonds prendra en charge également les dépenses des actions d'information, de sensibilisation, de



vulgarisation et de formation, celles liées aux actions de développement durable, aux subventions destinées aux études, les charges relatives à la dépollution industrielle et urbaine, ainsi que les contributions financières destinées aux centres d'enfouissement technique (CET) pour une durée de trois années à compter de leur mise en exploitation.

Le financement des actions de protection et de mise en valeur des milieux marins et terrestres, des programmes de protection et de réhabilitation des sites naturels et les espaces verts relèvent aussi des missions de ce Fonds.

Les dépenses englobent aussi le financement des opérations de préservation, de conservation et de valorisation de la biodiversité des écosystèmes et les ressources naturelles, de lutte contre les changements clima-

tiques, ainsi que la prise en charge des actions de commémoration des journées nationales et mondiales en rapport avec la protection de l'environnement.

Le financement des opérations liées aux attributions des différents prix instaurés dans le cadre de la protection de l'environnement, ainsi que la prise en charge des dépenses relatives à la réalisation des systèmes d'information liés à l'environnement et à l'acquisition des équipements informatiques et le financement des rapports et plans environnementaux sont également inclus dans la nomenclature des dépenses.

En matière d'énergies renouvelables non raccordées au réseau électrique national, il est précisé que les recettes portent sur les dotations du budget de l'Etat. Pour ce qui est des dépenses, il s'agit des dotations destinées au

financement des actions et projets inscrits dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables non raccordées au réseau électrique national. Un arrêté conjoint des ministres chargés des finances et de l'environnement déterminera la nomenclature des recettes et des dépenses imputables sur ce compte, précise le décret.

S'agissant des modalités de suivi et d'évaluation du Fonds national de l'environnement et du littoral, elles seront précisées par arrêté conjoint du ministre chargé des finances et du ministre chargé de l'environnement.

Un programme d'action sera en outre établi par l'ordonnateur précisant les objectifs visés ainsi que les échéances de réalisation.

R. E.

FORMATION DES JEUNES PORTEURS DE PROJETS

Encouragement pour créer des entreprises véritables

La ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Mme Hoyem Benfriha, a insisté sur l'importance de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets afin de créer des "entreprises véritables".

Lors de l'inauguration de la maison de l'accompagnement et de l'insertion des stagiaires et diplômés du secteur de la formation professionnelle de la ville de Biskra, la ministre qui était accompagnée du ministre délégué chargé des incubateurs, Nassim

Diafat, a déclaré que "tout jeune désireux de concrétiser un projet sera accompagné et pris en charge par cette maison en matière de formation et d'accompagnement pour la création de son entreprise".

"Les jeunes auront au travers de cette structure une chance de concrétiser leurs idées et aspirations pour créer leurs entreprises et bénéficier des crédits dans le cadre des divers dispositifs publics", a indiqué la ministre qui a relevé que les zones d'ombre de

la wilaya de Biskra bénéficient de l'intérêt de son département pour la création en coordination avec les services de la wilaya de classes de formation équipées en fonction des exigences des spécialités dont l'énergie solaire.

Dans le cadre des efforts de son département à la lutte contre le nouveau coronavirus, la ministre a ajouté que plus de 7 millions de bavettes ont été fabriquées par les établissements du secteur avec le concours

d'associations de la société civile.

La ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Biskra par la visite du CFPA de Tolga avant d'inspecter avec le ministre délégué chargé des incubateurs le siège de l'Ansej et de l'INSFP. La ministre a présidé au terme de sa visite de travail dans la wilaya une cérémonie en l'honneur des stagiaires majors de promotion dans les diverses filières.

R. E.

OUARGLA, ENVENIMATION SCORPIONIQUE

Campagne de sensibilisation et de prévention

Une campagne de sensibilisation et de prévention contre l'envenimation scorpionique a été lancée à Ouargla, à l'initiative de l'association National Elite of Medical Sciences - NEMS.

Cette campagne, dont l'encadrement est assuré par plusieurs acteurs, notamment des médecins, se déroule sur les "réseaux sociaux à travers des vidéos au contenu d'informations instructives ainsi que des émissions diffusées sur les ondes de la radio locale", a indiqué à l'APS le chef du bureau local de NEMS, Sohaib Telli.

Elle a pour objectif de "donner au grand public les informations nécessaires sur les risques induits par des piqûres de scorpions, en hausse durant la saison estivale, causant des piqûres parfois mortelles", a-t-il précisé. Des conseils et des orientations sont prodigués aux citoyens sur la nécessité de préserver la propreté de l'environnement et éviter les thérapies traditionnelles en cas de piqûres de scorpion, tout en recommandant d'"évacuer au plus vite la personne victime de piqûre de scorpion vers la structure de santé la plus proche pour bénéficier d'une prompte prise en charge médicale", a-t-il ajouté.

Les "piqûres de scorpion constituent un problème de santé publique en Algérie, malgré les efforts consentis par le secteur de la santé dans le



cadre de la lutte contre ce fléau", selon Fouad Mahammedi, médecin chef du service d'épidémiologie et de médecine préventive, à l'établissement public de santé de proximité d'Ouargla.

Au moins 3.040 personnes ont été victimes de piqûres de scorpion, dont cinq ayant entraîné le décès, durant l'an dernier à Ouargla.

Les opérations de collecte de scorpions, dont a besoin l'Institut Pasteur pour la fabrication de sérum antivenin, contribuent à diminuer la prolifération de l'insecte et, par conséquent, le nombre de piqûres, parfois mortelles.

Quelque 49.000 scorpions ont été collectés dans la wilaya d'Ouargla en

2019 et remis à l'annexe de l'Institut Pasteur pour l'extraction de leur venin aux fins de confection du sérum antivenin.

Les différentes campagnes de collecte de scorpions effectuées durant la période estivale, notamment par l'association de wilaya d'Ouargla de lutte contre l'envenimation scorpionique et par des bénévoles, ont contribué à diminuer la prolifération du scorpion, en plus du nombre de cas de piqûres. La wilaya d'Ouargla est considérée comme un des foyers de prolifération de l'andorctonus australis, l'une des espèces de scorpions les plus dangereuses pour l'homme et responsables du plus grand nombre de piqûres et de décès.

ALGER, RÉALISATION DE LA GARE ROUTIÈRE DE BIRKHADEM

Le wali appelle à rattraper le retard

Le wali d'Alger, Youcef Cherfa, a appelé lors d'une visite d'inspection de projets du secteur des transports dans la capitale, à rattraper le retard accusé dans la réalisation de la gare routière de Birkhadem et à livrer le projet de réalisation d'un parking à étages dans la commune de Kouba avant septembre 2020.

Concernant le projet de réalisation de la gare routière de Birkhadem, devant accueillir les bus venant des wilayas de l'ouest du pays, le wali a ordonné de "mobiliser tous les moyens humains et matériels pour relancer le projet et rattraper le retard", selon un communiqué publié sur la page Facebook de la wilaya d'Alger.

Quant au projet de réalisation d'un parking à étages dans la commune de Kouba, le wali d'Alger a insisté sur l'"impératif de redoubler d'efforts pour livrer ce projet et le rendre opérationnel avant septembre prochain". Par ailleurs, M. Cherfa s'est enquis, avec les membres de la délégation



l'accompagnant, des mesures préventives mises en place par l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) pour éviter la propagation de l'épidémie de la Covid-19, notamment "la désinfection et la dis-

tanciation sociale entre les passagers". Des mesures anticipatives qui seront maintenues, avec la reprise de l'activité de l'entreprise, une fois le confinement levé.

APS

CHLEF

Démantèlement d'un réseau de passeurs clandestins à Chlef

Les éléments de la sûreté de daïra d'Aïn-Mrane à Chlef ont démantelé un réseau national spécialisé dans l'organisation d'opérations d'émigration clandestine, avec l'arrestation de six personnes.

L'opération a été réalisée grâce à des informations parvenues aux services suscités, portant sur un groupe d'individus organisant des opérations d'émigration clandestine, à partir des plages de Tlemcen. Les investigations menées à ce propos, ont permis l'identification de la tête pensante du réseau, et de cinq de ses complices, originaires des wilayas de Chlef et Tlemcen, tous arrêtés et transférés au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête.

Les six suspects, âgés entre 25 à 44 ans, ont été présentés devant le tribunal de Boukadir pour les chefs d'inculpation de constitution d'une association de malfaiteurs dans le but d'un trafic illicite de migrants clandestins.

Le juge d'instruction a émis un mandat de dépôt à l'encontre de quatre parmi eux, au moment où les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire..

OUARGLA Électrification des exploitations agricoles à Aïn el-Beida

Le réseau d'électrification des exploitations agricoles, localisées dans le périmètre d'Aïn-Zekkar, commune d'Aïn-El-Beida, périphérie d'Ouargla, a été mis en service par les autorités locales.

L'"opération d'électrification s'inscrit au titre des efforts visant le développement de l'agriculture dans la région, l'extension des superficies agricoles et la propulsion de l'agronomie saharienne", a souligné le wali d'Ouargla, Aboubakr Seddik Boucetta, lors de l'inauguration de l'opération en présence du directeur régional de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz. Lancée en novembre 2019 pour un montant d'investissement de plus de 21 millions de dinars, cette opération d'électrification a donné lieu à la réalisation d'un réseau long de 4,5 kilomètres. Créé en 2012 sur une surface globale de 7.500 hectares, exploités par 102 agriculteurs, ce périmètre n'a enregistré depuis, que l'exploitation de 500 hectares en raison des contraintes liées notamment à l'absence d'électricité et des pistes d'accès agricole.

Equipées actuellement de 11 pivots d'irrigation, les exploitations sont dédiées à plusieurs segments culturels, dont la céréaliculture, la phéniciculture, la sericulture et les maraîchages.

La wilaya d'Ouargla dispose de 114 périmètres agricoles, d'une surface globale de 15.000 ha, exploités par plus de 700 agriculteurs, à la faveur des opérations d'accompagnement assurées à échelle de 70 % par l'État.

Elles consistent en l'électrification agricole, l'ouverture des pistes d'accès, l'électrification des forages agricoles, en sus du soutien des agriculteurs par l'acquisition des équipements d'irrigation sous-pivots.

APS

Covid-19 : le masque en tissu protège-t-il efficacement ?

Le masque est devenu l'accessoire obligatoire dans les transports en commun et les lieux publics. Mais, pour une protection optimale contre le nouveau coronavirus, encore faut-il que le masque choisi réponde aux normes actuellement en vigueur.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié sur son site internet un guide d'utilisation sur le port du masque. Concernant la fabrication d'un masque en tissu, l'OMS rappelle que son efficacité repose principalement sur l'étanchéité des tissus car ce sont eux qui filtrent les gouttelettes potentiellement contaminées par la Covid-19.

"Il a été démontré que la filtration des tissus et des masques varie entre 0,7 % et 60 %. Plus l'efficacité de filtra-

tion est élevée, plus le tissu constitue une barrière contre le virus", souligne l'OMS.

Pour une efficacité maximale, l'OMS préconise de réaliser un masque de protection avec 3 couches de tissu : une couche intérieure réalisée dans un matériau hydrophile comme du coton, une couche intermédiaire pour filtrer en polypropylène et une couche externe en polyester ou polypropylène.

Un complément des mesures barrières

L'OMS recommande d'utiliser des matériaux qui supportent un lavage à 60 degrés et d'éviter les matières élastiques qui résistent mal au lavage. S'il est nécessaire que le masque soit bien conçu, il est indispensable de bien le positionner sur son visage. Le masque doit recouvrir le nez, les joues, le menton.

Les masques en tissu sont réutilisables un certain nombre de fois, mais doivent impérativement être lavés entre



chaque utilisation. Dès que le masque semble usé, il doit immédiatement être jeté. De même, il ne doit jamais être manipulé avec les mains sales.

Le masque, quel qu'il soit, ne se substitue pas aux gestes barrières, mais

vient en complément. En effet, chez certaines personnes, il procure un faux sentiment de sécurité pouvant faire oublier l'importance du lavage des mains et du respect de la distanciation sociale.

Dîner tard favorise l'apparition du diabète et de l'obésité



Des chercheurs de la John Hopkins University tentent de prouver que manger tard pourrait bien contribuer à une prise de poids et à une glycémie

élevée. Pour leurs recherches, les scientifiques ont étudié 20 volontaires en bonne santé, 10 hommes et 10 femmes. Les participants étaient habi-

tués à se coucher entre 22h et 1h du matin. Tous se couchaient à 23h et dormaient jusqu'à 7h du matin. Une seule chose change, l'heure du dîner qui va de 18h à 22h.

Un pic de glucose plus élevé

Quand le repas est pris tard, la glycémie reste plus élevée et la quantité de la graisse ingérée brûlée plus faible. "Cette étude jette un nouvel éclairage sur la façon dont un dîner tardif aggrave la tolérance au glucose et réduit la quantité de graisses brûlées. L'effet d'une alimentation tardive varie considérablement entre les personnes et dépend de leur coucher habituel", a déclaré l'auteur de l'étude, Jonathan C. Jun, MD, de l'École de médecine de l'université Johns-Hopkins à Baltimore, Md. Et d'ajouter

: "Cela montre que certaines personnes pourraient être plus vulnérables que d'autres. Si les effets métaboliques observés avec un seul repas se produisent de façon chronique, alors un repas tardif pourrait conséquences telles que le diabète ou l'obésité". Les conclusions de cette étude ont été publiées dans le *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism*. "En moyenne, le pic de glucose après le dîner tardif était d'environ 18% plus élevé et la quantité de graisses brûlées pendant la nuit a diminué d'environ 10 % par rapport à un dîner plus tôt", a déclaré le premier auteur de l'étude, Chenjuan Gu, MD. Il souligne la nécessité de faire d'autres études pour voir si ces effets persistent dans le temps et s'ils sont liés à un comportement spécifique.

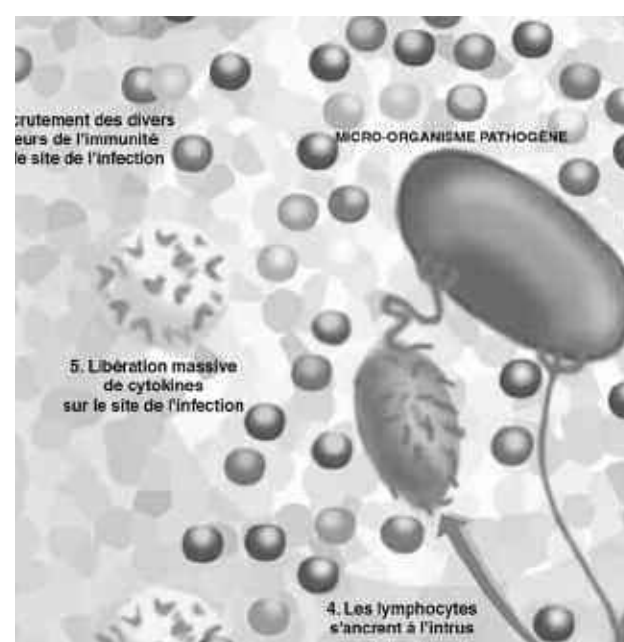
Les cellules immunitaires contre les MICI

Les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, ou MICI, sont regroupées essentiellement sous deux pathologies : la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique. Celles-ci se caractérisent par des zones d'inflammation chronique de la paroi digestive. Les perspectives thérapeutiques sont souvent réduites car il n'existe pas de traitement curatif de ces pathologies. Mais le rôle du fer dans ces processus inflammatoires est de mieux en mieux documenté, permettant d'ouvrir de nouvelles pistes de traitements. Des chercheurs de l'Inserm s'intéressent depuis plusieurs années à une hormone qui régule le niveau de fer dans l'organisme et est principalement produite par le foie : l'hepcidine.

La solution se trouve-t-elle dans l'intestin ?

Les scientifiques ont d'abord procédé en étudiant le processus de cicatrisation intestinale chez plusieurs

groupes de souris présentant toutes une inflammation de l'intestin. Pour l'un de ces groupes de souris, le gène codant pour l'hepcidine n'était pas exprimé. Il a été constaté qu'en comparaison des autres groupes de souris pour qui ce gène fonctionnait normalement, cela se traduisait par une perte de poids continue plus importante, mais aussi par une cicatrisation moins efficace de la muqueuse intestinale. Ils ont ainsi pu confirmer que l'hepcidine est une hormone qui joue un rôle important pour la guérison des lésions de l'intestin, mais se posait néanmoins encore une question : l'hepcidine normalement sécrétée par le foie a naturellement cet effet bénéfique, ou dans ce contexte pathologique, est-elle produite au niveau d'autres organes ? Pour cela, les chercheurs ont utilisé des modèles de souris où le gène codant l'hepcidine était uniquement déficient dans le foie, ce qui a permis de montrer que le processus de cicatrisation est en réalité indépendant de la production de l'hepcidine par le foie.



MALI

Nouvelle démonstration de force des opposants au Président IBK

Au Mali, c'est la 2^e manifestation organisée par la coalition d'opposants. Le M5 qui rassemble société civile, partis politiques d'opposition et religieux a appelé les Maliens à descendre dans la rue ce vendredi.

Au menu de ces manifestations un seul mot d'ordre : réclamer la démission du Président IBK au pouvoir depuis 2013. Cette manifestation s'annonçait plus tendue que la précédente. La tension est montée d'un cran ces derniers jours dans la capitale. Ce vendredi, comme le 5 juin, plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont répondu à l'appel du M5, ce mouvement qui rassemble politique religieux et société civile. Sur la place de l'indépendance, à la tri-



bune, se sont enchaînés aujourd'hui des chants, notamment l'hymne national et des prières. Autour du monument de l'indépendance, on entendait les Bamakoïscander "IBK dégage", le principal slogan de la rue depuis début juin. Alors aujourd'hui, même si tous insistent sur le caractère pacifique de leur action, cette fois-ci, le mouvement de contesta-

tion a envoyé des émissaires à Koulouba pour aller chercher la lettre de démission du Président. Mais ils n'ont pas pu acheminer cette lettre, bloqués par les forces de l'ordre. Dans la déclaration finale du M5 ce vendredi, Cheick Oumar Sissoko, l'un des leaders prévenait : si les revendications ne sont pas entendues, "le peuple exercera son droit à la désobéissance civile. Nous

serons non violents. Mais nous allons nous battre jusqu'à la satisfaction de notre demande", a conclu vendredi l'influent imam Mahmoud Dicko, l'un des leaders sinon le leader du M5. Le M5 maintient donc la pression avec cette mobilisation de la rue et renouvelle sa principale revendication : la démission du chef de l'État. C'est la principale revendication et de cette revendication découle finalement toutes les autres, selon les manifestants. Certains parlent de dissolution de la nouvelle Assemblée nationale, contestée depuis les élections législatives fin mars début avril ou de dissolution de la Cour constitutionnelle, responsable selon les manifestants des fraudes électorales. Mais pour l'heure, tous se concentrent et réclament la démission du chef de l'État car "cela fait sept ans que IBK a été élu et que tout va de mal en pis", déclarait un manifestant ce vendredi. L'imam Oumarou Diarra, cadres de la CMAS, le mouvement des amis de l'imam Dicko, rappelle que le mouvement se veut pacifique mais déterminé.

En fin de semaine, le président de l'Assemblée nationale, Moussa Timbiné, a mis en garde contre une déstabilisation des institutions.

La majorité présidentielle qui a été reçue aussi par des personnalités ou institutions qui ont tenté des médiations pour apaiser et résoudre la crise politiques et sociale. Tout au long de cette semaine, les appels au dialogue se sont multipliés, sans succès

CHINE

10 soldats indiens libérés après l'accrochage meurtrier

10 soldats indiens faits prisonniers lors d'un accrochage meurtrier dans l'Himalaya entre les armées chinoise et indienne, à la frontière des deux pays, ont été libérés jeudi soir, ont annoncé des sources sécuritaires indiennes, vendredi 19 juin.

"Aucun militaire indien ne manque à l'appel", a déclaré l'armée indienne dans un communiqué. Le gouvernement n'a, pour sa part, fait aucun commentaire. Ces libérations interviennent après des discussions entre les deux parties destinées à apaiser les tensions, vives après la confrontation survenue dans la nuit de lundi à mardi.

Des militaires des deux armées se sont affrontés dans un corps-à-corps d'une extrême violence, à mains nues et à

coups de pierres et de bâtons cloutés, dans une vallée du Ladakh à la frontière contestée entre les deux pays.

L'Inde a fait état de victimes "des deux côtés", dont vingt soldats tués dans ses rangs. La Chine a refusé de confirmer des pertes, mais des médias indiens ont affirmé qu'au moins 40 soldats chinois avaient été tués ou grièvement blessés. 18 soldats sont actuellement soignés pour des blessures graves à la suite de l'affrontement, a annoncé l'armée indienne. Des milliers de personnes ont assisté jeudi aux funérailles des soldats indiens tués. Des appels à boycotter les produits chinois ont été lancés et des drapeaux chinois ainsi que des portraits du Président Xi Jinping ont été brûlés dans certaines villes. Le gouvernement indien

avait dénoncé mercredi une "action planifiée et préméditée de la Chine susceptible d'avoir de graves répercussions" sur les relations entre ces deux pays, les plus peuplés du monde.

"La partie indienne ne doit pas se méprendre (...) et sous-estimer la ferme volonté de la Chine de défendre sa souveraineté territoriale", a déclaré de son côté le ministère des Affaires étrangères chinois.

L'accrochage de lundi est le premier heurt meurtrier depuis 45 ans entre les puissances nucléaires voisines. Les deux pays se sont rejeté publiquement la responsabilité des heurts et disent vouloir une résolution pacifique de la crise. Des généraux indiens et chinois doivent se rencontrer pour désamorcer cette crise.

MADAGASCAR

L'impatience monte sur la question de la restitution des Îles Eparses

Un rassemblement pour demander la restitution des Îles Eparses a eu lieu, vendredi 19 juin, en face de l'ambassade de France, à Antananarivo.

A six jours de la célébration du 60^e anniversaire de l'indépendance malgache, où sont les résultats promis par le chef de l'État concernant la restitution des Îles Eparses ? C'est la question que se posent les partis et associations mobilisés sur ce dossier. Hier vendredi, ils ont tenu un rassemblement devant l'ambassade de France, à Antananarivo, pour demander la restitution de ces îles et interpellé les autorités des deux pays. Chapelet d'îlots inhabités qui entoure Madagascar, les Îles Eparses sont sous souveraineté française mais revendiquées par la Grande Île depuis le début des années 70. Devant ces banderoles suspendues en face de

l'ambassade de France, quelques dizaines de manifestants se sont rassemblés.

Pour Toavina, l'un des participants, la promesse du chef de l'État, Andry Rajoelina, de trouver une solution pour la restitution de ces îles avant le 26 juin, n'est plus qu'un lointain espoir. "Les îles malagasy sont à nous Malgaches. Il n'y a pas de discussions sur ce point ! Cela fait plus de quarante ans que la résolution de l'Onu demandant à la France la restitution des îles éparses à Madagascar est sortie et je suis tellement déçu qu'on ne parvienne pas à concrétiser quelque chose." Seule une session de négociations entre la France et Madagascar a eu lieu en novembre dernier. Elle avait acté en tout et pour tout "d'un différend sur la question de souveraineté."

Face à des discussions au point mort, les manifestants ont interpellé le Président malgache, comme Elia Rabevahiny, secrétaire général du parti nationaliste Otrikafo. "Tu avais parlé de restitution et tu avais dit 'rassemblons nos forces, aidez-moi ! Était-ce seulement de belles paroles ? Face aux actes de défiance de la France, on ne voit pas d'action de la part des autorités. Qu'est-ce qui empêche l'État Malgache de sortir un décret qui spécifie que ces îles, qui sont dans la zone économique exclusive de Madagascar, nous appartiennent ? Les autorités peuvent promulguer une loi qui dit que l'on intègre ces cinq îlots dans les régions les plus proches de notre pays."

Agences

IRAN

Paris, Berlin et Londres s'opposent au rétablissement des sanctions

La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont contre un éventuel recours au mécanisme de rétablissement automatique des sanctions internationales visant l'Iran. Toute tentative unilatérale pour restaurer les sanctions internationales contre la République islamique seront lourdes de conséquences, estiment les ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. "Nous sommes fermement convaincus que toute tentative unilatérale de recourir au mécanisme de - snap-back - des sanctions aurait de graves conséquences pour le Conseil de sécurité des Nations unies", écrivent-ils dans un communiqué commun.

Jean-Yves Le Drian, Heiko Maas et Dominic Raab soulignent que leurs pays ne soutiendront pas une telle décision, "incompatible" avec leurs efforts actuels pour préserver l'accord sur le programme nucléaire iranien conclu en 2015.

Ils annoncent en outre leur intention de solliciter une réunion ministérielle pour demander à Téhéran "de coopérer et de faire le point sur la procédure du mécanisme de règlement des différends".

Dans le même temps, les trois ministres font part de leur vive préoccupation face au refus de l'Iran de donner à l'Agence internationale de l'énergie atomique les accès qu'elle réclame, un refus qui risque selon eux de "mettre en péril le système de garanties nucléaires internationales".

APS

ÉQUIPE NATIONALE

Asselah : «Mon objectif, retrouver l'équipe nationale»

L'international algérien, Malik Asselah, a indiqué dans une déclaration à la télévision nationale qu'il était déterminé à retrouver la sélection lors des prochains rendez-vous internationaux.

Le portier d'Al-Hazm a déclaré : « Mon objectif principal est de retrouver l'équipe nationale. J'ai

reçu une convocation avant le début de la pandémie. ». « Cela veut dire que je rentre dans les projets du staff technique. À moi de prouver en jouer et en étant constant dans mon rendement. », a ajouté Malik Asselah. Au sujet de son avenir, le portier de 33 ans a rappelé qu'il avait encore deux ans de contrat avec l'équipe saoudienne. Il n'a, toutefois, pas écarté l'idée d'un retour au sein du championnat national.

DZfoot.com



HANDBALL

La majorité des clubs sont favorables pour proclamer une saison blanche

Le président de l'ES Arzew, Amine Benmoussa, a indiqué samedi qu'il était favorable à l'instar de la majorité des équipes, à la proclamation d'un championnat à blanc dans l'Excellence de handball (messieurs).

"Cette position a été partagée par la quasi-totalité des clubs de ce palier lors d'une récente réunion par vidéoconférence avec le président de la Fédération algérienne de la discipline", a-t-il déclaré à l'APS.

"Nous venons de tenir une réunion par vidéoconférence avec le président de la FAHB, durant laquelle la majorité des présidents des clubs étaient unanimes à dire qu'il était impossible de poursuivre le championnat car ne disposant pas des moyens pour respecter le protocole sanitaire proposé par la Fédération internationale", a ajouté

Amine Benmoussa. Cette réunion intervient après un peu plus de trois mois de l'interruption des activités sportives décidée pour endiguer la propagation de la pandémie de coronavirus (Covid-19), qui touche le monde entier, rappelle-t-on.

Selon le président du club de la banlieue oranaise, les participants à ladite réunion ont proposé d'annuler la relégation et faire accéder les premiers de chacun des trois groupes de la Nationale 1 ainsi que le meilleur deuxième, pour porter à 20 le nombre des clubs devant composer l'Excellence la saison prochaine, avant de les répartir en deux poules de 10 chacune. Une assemblée générale extraordinaire de la FAHB sera convoquée par le président de cette instance, Habib Labane, "dès que les conditions

sanitaires le permettront afin de trancher définitivement sur le dossier", a encore informé Benmoussa, tout en se montrant "sceptique" quant à l'avenir de la majorité des clubs de handball "qui vont être sérieusement impactés par la crise sanitaire qui perdure".

"Avant même cette crise sanitaire, nous trouvions toutes les peines du monde pour assurer le bon fonctionnement de nos clubs sur le plan financier. Nous nous attendons à ce que la situation s'empire dans ce registre à l'avenir, car même les subventions des autorités locales ont été bloquées", déplore le premier responsable de l'ESA.

Cette formation est à sa quatrième saison dans le palier supérieur et devait disputer les Play-Down pour éviter la relégation en Nationale 1.

ARTS MARTIAUX

Le kickboxer algérien Elias Mahmoudi à la Une du magazine Karaté Bushido

Le magazine français, spécialisé en arts martiaux "Karaté Bushido" a consacré la Une de sa dernière édition au kickboxer algérien Elias Mahmoudi, actuel 4e au classement mondial de Muay thai, d'après Onechampionship, la prestigieuse Ligue asiatique spécialisée dans la promotion et l'organisation de combats dans différents arts martiaux.

Ce média spécialisé, fondé il y a peine quelques semaines par un groupe de passionnés, s'est fixé comme objectif "de défendre les arts martiaux" et sur-

tout, "de faire connaître les champions locaux", ainsi que les différentes disciplines martiales dans lesquelles ils évoluent. Outre sa quatrième place en Muay thai, Mahmoudi occupe la 5e place au classement mondial de la spécialité kickboxing, toujours suivant le Ranking de la Ligue Onechampionship.

Surnommé "Le Sniper" à cause de l'incroyable précision de ses coups, l'Algérien de 22 ans avait fait sensation en décembre 2019 en battant aux points l'ancien triple champion du

monde des poids mouches, le Thaïlandais Lerdsila Phuket.

Dès lors, Mahmoudi s'était dit "prêt" à combattre pour la ceinture mondiale des poids mouches, même s'il ne figure pas en première position dans la liste des challengers.

En effet, classé 4e mondial, Mahmoudi est devancé par un Thaïlandais et un Britannique, à savoir Superlek Kiatmoo (2e) et Jonathan Haggerty (3e), alors que l'actuel N1 est le Thaïlandais Panpayak Jitmuangnon.

FAF

Trois projets de réorganisation des championnats dames à l'étude

Trois projets de réorganisation des championnats d'Algérie dames de football ont été examinés lors d'une série de réunions tenue la semaine dernière à la Fédération algérienne de football, a annoncé samedi l'instance. "Sur demande de la présidente de la Commission du football féminin et membre du Bureau fédéral, Mlle Radia Fertoul, une série de réunions a été tenue la semaine dernière au niveau du siège de la Fédération algérienne de football, à Dely Ibrahim, pour examiner trois projets soumis par cette commission" a indiqué la FAF sur son site officiel.

Ces projets concernent la réorganisation des championnats des jeunes U17 Filles (championnat Régional), la réorganisation du championnat National Senior et U19 filles ainsi que les Dispositions réglementaires relatives aux compétitions de football féminin saison 2020/2021, précise la même source. Lors de ces réunions tenues les lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 juin, il a été également question de l'étude de la possibilité de prise en charge des frais des déplacements des clubs féminins dans les championnats régionaux.

Outre Radia Fertoul, plusieurs membres de l'instance fédérale ont pris part aux réunions de travail : Larbi Oummamar, Amar Bahloul, Mohamed Hachemi, Chafik Ameur et Walid Laouer.

LE VOVINAM VIET VO DAO

Un art martial de plus en plus populaire à Tougourt

En dépit du déficit en infrastructures appropriées, le vovinam viet vo dao a vu sa popularité croître à Tougourt au cours des dernières années et continue à fasciner le public et à attirer les adeptes, ont estimé des encadreurs locaux approchés par l'APS. Le nombre d'adeptes a connu une augmentation notable notamment chez les jeunes catégories, des deux sexes, atteignant les 98 licenciés, dont 21 filles structurées au niveau de l'unique club dans la wilaya d'Ouargla, à savoir le Club amateur Moustakbel Chabab vovinam viet vo dao de Tougourt, ont-ils indiqué.

Introduit en 1999, cet art martial vietnamien a enregistré un succès croissant dans cette ville du Sud-est du pays qui a eu l'honneur d'abriter en 2016 le Championnat d'Algérie (seniors et juniors) avec la participation de 355 jeunes athlètes issus de 28 wilayas du pays, a rappelé Abdelhamid Bekkari, entraîneur et vice-président du club.

"Ce rendez-vous sportif a grandement contribué à la naissance de notre association sportive qui a été officiellement approuvée par la Fédération algérienne de la discipline en 2017", a-t-il fait savoir. Des résultats "encourageants" et des classements "tout à fait honorables" ont été obtenus lors de différentes compétitions nationales au fil des ans, selon Bekkari.

Parmi les meilleures performances, la seconde place obtenue par Islam Saïdane, dans la catégorie de poids des 54 kg, ainsi que la 3e place de Rachid Debbabi dans la catégorie des 77 kg au Championnat d'Algérie organisé en 2017 à Timimoune (Adrar), outre Khadija Lakhdari (- 52 kg) qui a arraché la médaille d'argent au Championnat national des cadets l'an dernier à Oum El-Bouaghi, a-t-il poursuivi. Bekkari a souligné, dans ce cadre, l'importance de la formation pour promouvoir la pratique de la discipline dans cette région qui recèle un réservoir de jeunes talentueux, signalant que le nombre global d'adeptes, y compris les non-licenciés, avoisine actuellement les 130 athlètes pour les jeunes catégories et plus de 50 pour les seniors.

Benrahma mène Brentford à un important succès sur Fulham

L'attaquant international algérien Saïd Benrahma s'est illustré de belle manière samedi en menant son club Brentford à une importante victoire à l'extérieur sur Fulham (2-0), dans la course à l'accession en Premier League. Pour cette rencontre de la 38e journée de Championship, Benrahma a inscrit le premier but (88e) et délivré

une passe décisive à Emiliano Marcondes pour la seconde réalisation (90e+2). Grâce à ce succès, Brentford (4e) revient à un point de son adversaire du jour, 3e au classement (64 pts contre 63). Les deux équipes semblent bien placées pour disputer les play-offs d'accession en Premier League.

Benrahma (25 ans) a été élu homme

du match avec une note de 8,3/10. Il compte désormais 11 buts et 7 passes décisives cette saison. Il a montré une concentration digne d'un grand professionnel puisqu'en dépit des rumeurs qui le donnaient à Arsenal, Chelsea et Manchester United avant la reprise de la compétition, samedi, l'international algérien n'a pas du tout été ébranlé.

RENAISSANCES



21h00



Damian Hale, un riche homme d'affaire new-yorkais atteint d'une maladie incurable, se voit proposer une opération révolutionnaire par le mystérieux groupe Phénix : transférer son esprit dans un corps de substitution, «une enveloppe vide», un nouveau corps jeune et athlétique, pour prolonger sa vie. Comment résister à une telle proposition ? Damian Hale procède au transfert et redécouvre les joies de la jeunesse, du luxe et des femmes dans son nouveau corps - jusqu'au jour où il découvre un terrible secret sur l'opération. Un secret pour lequel Phénix est prêt à tuer

STAR TREK :
SANS LIMITES



21h00



Une extraterrestre sollicite l'aide des hautes instances de la Fédération pour secourir son vaisseau échoué sur une planète lointaine, sur un territoire jamais encore exploré par la Fédération. Mais l'intervention nécessite un vaisseau capable de naviguer dans la nébuleuse et seul l'«USS Enterprise» est en mesure d'accomplir cette prouesse. Le capitaine Kirk, Spock et son équipage se mettent donc en ordre de marche. Mais bientôt, l'«Enterprise» subit une violente attaque, d'une ampleur sans précédent. Des extraterrestres parviennent à s'introduire dans l'appareil et Kirk est contraint d'ordonner son évacuation. La guerre est déclarée contre les nations de la Fédération

MALLORCA
UN VOLEUR PLEIN
D'HONNEUR



21h00



Miranda Blake, lieutenant de la police anglaise, est en mission de protection de témoin à Majorque. Elle doit rapatrier Niall Taylor, qui a négocié son immunité en échange de son témoignage contre ses complices. Mais ils tombent dans un piège à l'aéroport. Miranda, perfectionniste, décide de rester sur l'île pour démêler cette histoire. Elle sera épaulée par Max, un jeune officier allemand, drôle et bon vivant, à l'opposé de la méthodique Anglaise, qui devra prendre sur elle pour collaborer avec lui

SALES GOSSES



21h00



Cet été, Alex se retrouve moniteur d'une colonie de vacances très particulière. Car ici point d'enfants ni de têtes blondes... mais des retraités et des cheveux blancs. Ces charmants pensionnaires vont lui en faire voir de toutes les couleurs. Retraités déchaînés en colo, monos au bout du rouleau : il n'y a pas d'âge pour être un sale gosse et les plus jeunes auront tôt fait de l'apprendre !



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

ASCENSEUR
POUR L'ÉCHAFAUD

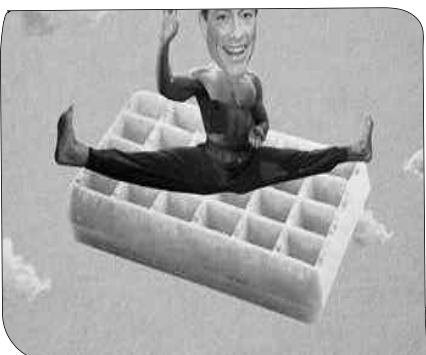


21h00



Julien commet un crime parfait : il tue le mari de sa maîtresse, Florence. Cependant, il est coincé dans l'ascenseur. Sa voiture est volée par deux jeunes amoureux qui abattent un couple de touristes allemands. Julien est accusé de ce crime. Voulant bien faire, Florence dénonce le couple, qui s'est suicidé...

LES BELGES, ÇA OSE
TOUT !



21h00



Ils ont incontestablement le vent en poupe ! Entraînés dans le sillage de Benoît Poelvoorde et Philippe Geluck, humoristes, comédiens et autres chanteurs belges se sont imposés en France, depuis quelques années, dans les médias comme sur la scène. On les trouve drôles, impertinents, on salue leur talent et leur irrévérence. Parmi ces nouvelles vedettes, on retrouve notamment Charline Vanhoenacker, Stéphane De Groodt, Alex Vizorek, François Damiens ou Virginie Efira. Mais, si on les apprécie aujourd'hui, cela n'a pas toujours été le cas. Dans ce documentaire, le réalisateur Olivier Monssens se fait le porte-parole de ses compatriotes

APRETTY WOMAN
LES ÉVADÉS



21h00



Edward Lewis est un homme d'affaires intraitable qui s'enrichit en rachetant des entreprises en faillite. Son travail est devenu sa raison de vivre. Vivian Ward, quant à elle, est une prostituée qui opère sur Hollywood boulevard. Elle croise le milliardaire, à qui elle propose une nuit d'amour contre 300 dollars. Le lendemain, Edward l'engage comme escorte durant son séjour à Los Angeles. Guidée par le directeur de l'hôtel, la jeune fille, spontanée et provocante, se métamorphose en femme du monde élégante. Après ces quelques jours de rêve, le requin pygmalien, égoïste et indélicat, doit repartir pour ses affaires, tout doit rentrer dans l'ordre

JOSÉPHINE



21h00



Complexée par ses fesses, trop rebondies à son goût, Joséphine, 29 ans, va au travail sans enthousiasme et peine à rencontrer l'homme de ses rêves. Seul Brad Pratt, son chat, partage sa vie. De plus, elle est contrainte de supporter la pression de ses parents, qui lui reprochent de ne pas avoir trouvé un bon petit mari. Quand sa sœur Anne lui annonce son mariage, c'en est trop ! Pour faire taire les indécents, Joséphine s'invente un fiancé, un riche chirurgien brésilien prêt à l'emmener avec lui au bout du monde. Mais la jeune femme n'a pas vraiment mesuré les conséquences de son mensonge



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03h38
Dohr	12h47
Asr	16h38
Maghreb	20h08
Icha	21h49

OIT

LE CORONAVIRUS PROVOQUE UNE CRISE D'EMPLOI SANS PRÉCÉDENT

La pandémie du coronavirus provoque une crise de l'emploi sans précédent, et la quasi-totalité des travailleurs et des entreprises sont touchés par des mesures de confinement, a fait constater l'Organisation internationale, dans une nouvelle note publiée sur son site web. Selon le document de synthèse sur le monde du travail et le COVID-19, publiée par le Secrétaire général de l'ONU, la quasi-totalité des travailleurs dans le monde, soit 94 %, vivent dans des pays qui ont mis en place, sous une forme ou une autre, des mesures de fermeture des lieux de travail en mai 2020.

L'Organisation onusienne prévoit des pertes massives d'heures de travail au deuxième trimestre 2020, équivalant à 305 millions d'emplois à temps plein, tandis que 38 % de la main-d'œuvre – soit quelque 1,25 milliards de travailleurs –, sont employés dans des secteurs à haut risque, a fait savoir le Secrétaire général de l'ONU dans ce document. La note indique, que les petites et moyennes entreprises –qui sont le moteur de l'économie mondiale –, souffrent énormément et que beaucoup risquent de ne pas s'en remettre. Les personnes vivant dans les pays en développement, ou en situation de fragilité, sont exposées aux risques les plus graves, en



partie parce qu'elles sont moins résilientes. La note d'orientation a indiqué, que l'impact socio-économique de la pandémie touche particulièrement les personnes qui étaient déjà en situation précaire, et qui sont le moins à même d'absorber ce coup supplémentaire. Le document, qui s'inspire de données et d'analyses émanant de l'OIT, a attiré l'attention sur le fait que la plupart des personnes qui ont perdu leur emploi et leurs moyens de subsistance ces derniers mois ne seront pas en mesure de réintégrer les marchés du travail de sitôt.

Les femmes, en particulier, ont été très durement frappées. Elles sont représentées de manière disproportionnée dans les secteurs à haut risque, et sont souvent les premières à perdre leur emploi et les dernières

à retrouver du travail. La note prévient, que les personnes en situation de handicap, déjà victimes d'exclusion en matière d'emploi, risquent aussi davantage d'être confrontées à de plus grandes difficultés pour retrouver un emploi, au moment de la reprise. "Le monde du travail ne peut pas et ne doit pas rester le même après cette crise. L'heure est venue de coordonner l'action mondiale, régionale et nationale pour créer des conditions de travail décentes pour tous, point de départ d'une reprise verte, inclusive et résiliente".

Les quelques deux milliards de personnes qui travaillent dans l'économie informelle –souvent sans droits au travail ni protection sociale–, ont subi une baisse de revenus de 60% rien qu'au cours du premier mois de la crise. Au niveau mondial, plus

de quatre personnes sur 10 qui travaillent dans les secteurs gravement touchés sont des jeunes. Ajoutée aux perturbations de l'éducation et de la formation, cette situation les expose au risque de devenir la "génération confinée" qui subira pendant longtemps les effets de cette crise.

"La pandémie de Covid-19 a bouleversé le monde du travail. Aucun travailleur, aucune entreprise sur la planète n'a été épargné", a prévenu le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Face à la crise, il a recommandé d'apporter un soutien immédiat aux travailleurs, aux entreprises, à l'emploi et aux revenus afin d'éviter les fermetures, les pertes d'emplois et la baisse des revenus. Il a estimé par ailleurs, qu'il faut accorder une attention accrue à la fois à la santé et à l'activité économique après la levée des mesures de confinement, en garantissant des lieux de travail sûrs et la protection des droits pour tous. Enfin, il a souligné qu'il s'agit de se mobiliser dès maintenant pour une relance verte, durable, inclusive et centrée sur l'humain, une reprise qui exploite le potentiel des nouvelles technologies pour créer des emplois décents pour tous, et qui tire partie des solutions créatives et positives trouvées par les entreprises et les travailleurs, pour s'adapter à cette situation.



TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED : DÉCÈS DE M^e LAIFA OUYAHIA SUITE À UN MALAISE

L'avocat Laifa Ouyahia, qui assurait dimanche au tribunal de Sidi M'hamed d'Alger la défense de son frère Ahmed Ouyahia, ancien chef de gouvernement impliqué dans une affaire de corruption, est décédé suite à un malaise, a appris l'APS auprès du collectif défense qui a demandé l'interruption du procès. Ce dernier s'était ouvert quelques heures auparavant avec l'audition de Ali Haddad, principal accusé dans une affaire de corruption, pour laquelle sont également poursuivis notamment, les deux anciens chefs de gouvernement, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que d'anciens ministres et walis.

EN PRÉVISION DE LA REPRISE DE SES SERVICES VFS GLOBAL MET EN PLACE DES MESURES DE PRÉVENTION

En prévision de la réouverture de ses services aux demandeurs de visas pour la France pour la région Centre, à compter de la semaine prochaine, VFS Global annonce la mise en place de mesures supplémentaires afin de garantir la santé et la sécurité de tous. "En raison de la situation liée à la pandémie de la Covid-19, l'équipe VFS Global pour la France a mis en place des mesures supplémentaires, afin de garantir la santé et la sécurité de tous", a indiqué le prestataire de services, dans un communiqué publié hier sur sa page Facebook. Selon la même source, ces mesures sont : "Le port du masque est obligatoire au centre", "Les personnes ayant une température supérieure à 37,3°C ne pourront pas être admises et devront reporter leur démarche", "Le nettoyage des mains à l'aide de gel hydro-alcoolique (mis à disposition par VFS) est obligatoire à chaque étape de la procédure au centre", "Le respect des règles de distanciation sociale (1 mètre au minimum entre chaque personne)", et "Les accompagnateurs ne pourront pas accéder au centre". "L'ensemble de ces mesures doit être suivi dès l'entrée du centre VFS pour la France à Alger", conclut le communiqué.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

LES DÉCÈS EN BAISSSE, LES CONTAMINATIONS EN HAUSSE

L'Algérie a enregistré huit nouveaux décès (12 la veille et 14 vendredi) du Covid-19, durant les dernières 24 heures, portant à 837 le total des décès, a indiqué hier le Pr Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique en charge du suivi de l'épidémie de coronavirus. Les décès ont été enregistrés à Mascara, Laghouat, Sidi Bel Abbès, Bouira, Sétif, Batna, M'sila et Adrar, selon la même source. Pour les contaminations, 140 nouveaux cas ont été recensés ces dernières 24 heures (127 la veille), portant le total à 11.771 cas positifs depuis l'apparition de l'épidémie en Algérie.

Pour les guérisons, elles ont augmenté de 98 nouveaux cas, pour atteindre un total de 8.422 alors que 41 patients sont en soins intensifs (38 la veille et 53 vendredi).